

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

### ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

#### ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
Franco domicile 15.- 7.50 3.75 1.30  
Etranger . . . 46.- 23.- 11.50 4.-

On s'abonne à toute époque.

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.  
Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux: IV, 178

#### ANNONCES

Prix de la ligne corps y  
ou son espace.  
Du Canton, 30 c. Prix min. d'une annonce  
50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.  
Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi:  
Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mor-  
tuaires 30 c.  
Réclames, 50 c. minimum 3 fr. Suisse et  
étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.  
Demander le tarif complet.

#### AVIS OFFICIELS

République et Canton de Neuchâtel  
**VENTE DE BOIS**

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues le samedi 18 mars, des bois de feu, dans la forêt cantonale de Frèreu-les.

122 stères hêtre.  
32 stères sapin.  
26 stères branches hêtre.  
1000 fagots environ.  
41 sciages, sapin cubant 20.51 m<sup>3</sup>  
20 charpentés, sapin cubant 8.06 m<sup>3</sup>  
23 billes, hêtre cub. 6.10 m<sup>3</sup>.  
Le rendez-vous est à Frèreu-les.  
Arouse, le 13 mars 1922.

L'Inspecteur des forêts du II<sup>e</sup> arrondissement.  
**COMMUNE DE NEUCHÂTEL**  
**Bois de feu**

Les personnes qui désirent recevoir du bois de feu directement de la forêt de Chaumont, sont priées de s'inscrire à l'Intendance des Forêts, Hôtel municipal.

Prix de livraison à domicile Hêtre de Fr. 26 à 18 le stère Sapin de Fr. 15 à 18 le stère Chêne de Fr. 18 à 23 le stère Arbres de Fr. 55 à 65 le cent.

Prix de voirage à déduire pour livraison en forêt.  
La vente au détail de beaux fagots de coupe ramifiés et secs à l'usage des chaudières, s'adresser au bureau de l'Intendant des forêts et domaines.

**COMMUNE DE BEVAIX**  
**Vente de bois de feu**

Le samedi 18 courant, la Commune de Bevaix vendra par enchères publiques les bois de feu suivants situés dans les forêts de la Gotta et du Chanet:

248 stères de beau cartelage sapin.  
53 stères de beau cartelage hêtre.  
2491 gros fagots d'élagage, et en outre, 2000 fagots de 3 ans de perches et tuteurs 350 verges pour haricots.

Rendez-vous des mises à 8 heures et demie à la fontaine de la Gotta, pour les stères, et à 11 heures à l'entrée du Chanet pour les fagots et les perches.  
Bevaix, le 13 mars 1922.  
P. 598 N Conseil communal.

**ENCHÈRES**  
**Enchères publiques**  
Vente définitive

L'Office des faillites soussigné vendra par voie d'enchères publiques le vendredi 17 mars 1922, dès 14 heures, à Avenier, vers le pont public, les objets suivants dépendant de la masse en faillite de Ulysse Krebs, savoir:

1 char à sèches, 1 char à épaves, 1 vieux véhicule, 2 autres chars, 1 bœsse à purin, 1 tombereau avec avant-train, 1 collier de cheval (complet), 2 harnais, 1 tas de foin et de regain, et 1 jument blanche (3<sup>e</sup> ans).

Comme il est dit ci-dessus, l'enchère sera définitive et aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.  
Boudry, le 9 mars 1922.  
Office des faillites de Boudry.  
Le préposé, H.-C. MORARD.

**IMMEUBLES**  
**A vendre à Colombier**

maison simple mais bien située, occupée par un seul ménage et pouvant former 3 petits logements. Dépendances et jardin de 280 m<sup>2</sup>. Prix modéré.  
S'adresser au notaire E. Paris à Colombier.  
**A vendre à Chaumont**

#### Pour séjour à la montagne

On offre à vendre à Javernaz s/Bez (alt. 1600 m.) **chalet meublé**  
6 chambres, cuisine et toutes dépendances, aménagement complet. Eau de source; produits laitiers et bois sur place.  
Prix: Fr. 11,000.  
S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chamrier, Place Purry No 1, Neuchâtel.  
A vendre près d'Estavayer le Lac une

**maison**  
d'habitation comprenant logement, grange, écurie, cave, four à pain; eau, lumière électrique, grand jardin et une grande parcelle de bon terrain, le tout pour un modeste prix.  
Demander l'adresse du No 484 au bureau de la Feuille d'avis.

**A VENDRE**  
**Poussines**  
belle poussine prête à pondre, à vendre. S'adresser E. Blaisance, avenue de la République (St-Blaise, tél. 91).

**3 bons bœufs**  
de travail, à vendre, chez Henri Humbert, La Ferme, St-Aubin (Neuchâtel).

**BON BŒUF**  
de 3 ans et 3 porcs femelles de 4 mois, à vendre, chez Emile Renaud, Petit-Cortailod.  
A vendre de

**bons chevaux**  
de 5 et 6 ans, sortant le 14 mars de l'école de sous-officiers de militaires à Colombier. S'adresser à l'écurie de Louis Vuille, fournisseur, Colombier.

**8 beaux porcs**  
de 3 mois, à vendre, chez Ernest Küffer, Cortailod.

**Chiens-loups**  
dont un noir de parents primés lors de l'exposition de Berne 1917, un chien et une chienne noir et jaune, à vendre, Léon Porret fils, Vauseyon.

**1 presse à copier**  
avec table et casters, à vendre 75 fr., chez Mme Ch. Wasserfallm, Avenue de la Gare II.  
Quelques 100 kg. de

**pommes de terre**  
pour semences (industriel), à vendre, chez Emil Schwab, Emils b/Kisere, Gals (Berne).

**montres-bracelets**  
gracieuses et très soignées, à vendre avantageusement, en bloc ou en détail. Ecrire Casp. postale 1659, Corcelles (Neuchâtel).

**Commerce de socques et chaussures**  
à remettre à Lausanne. S'adresser CRAUSAZ & GONSETH, Grand Chêne II, Lausanne.

**A VENDRE**  
en bloc, matériel et outillage de serrurier, ainsi qu'un cheval de bois, sur roues. S'adresser le dimanche matin, Parcs 96, Neuchâtel.

**POISSONS**  
Truites - Palées  
Brochets - Bondelles  
Soles - Colin - Turbot  
Cabillaud - .80 la liv.  
Merlans - .80 »

**Volailles de Bresse**  
Poulets d'Italie  
Canards sauvages  
Poules - Pigeons  
Jambons Pic-nic  
extra à fr. 2.10 la livre

**ŒUFS - BEURRE**  
Fromages de dessert  
Au Magasin de Comestibles  
**Seinet Fils**  
6-3, rue des Epancheurs  
Téléphone 74

### Garage Patthey & Cie Neuchâtel

AGENCE EXCLUSIVE

## PANHARD ET LEVASSOR

La plus ancienne marque française  
Ses châssis 1922 sont des modèles de parfaite conception et de bienfaisance. Acheteurs, 30 ans d'expérience et de succès ne doivent-ils pas guider votre choix ?

**Prix francs français** **Prix francs français**  
6 types 10, 12, 16, 16 - Sport 20, 35 HP  
Demandez le catalogue

### SANTÉ ET VIGUEUR RETROUVÉES ET CONSERVÉES

par une cure du dépuratif-laxatif

## Salsepareille Model

en bouteilles de 5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr., dans les pharmacies ou directement par la Pharmacie Centrale, MADLENER-GAVIN, Rue du Mont-Blanc 9, GENEVE.

Reçu grand choix de

### Gants peau de Grenoble

1<sup>re</sup> qualité  
Au Magasin Savoie-Petitpierre

### A vendre

500 pieds de fumier et plusieurs porcs de 40 à 60 kg., 1 char à pont, neuf, à choix sur deux, essieux 15 et 16 lignes, 2 mécaniques chacun, chez Aloïse Borel, Valargin.  
A vendre un hangar recouvert de papier bitumé, 10 mètres de long sur 4 m. de large. S'adresser à A. Thiebaud, Ameublements, Peseur, rue de Corcelles.

### 1 lit de milieu

2 places, noyer frisé, avec sommier, style Renaissance, à vendre. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 40, 3me. c.o.

### Quand-

la couleur de vos souliers  
sacs à main  
valises  
et tous objets en cuir  
vous pouvez les teindre vous-mêmes d'une façon durable en employant la teinture pour le cuir

### Wilbra

résistant à l'eau, au lavage, parce que pénétrant; emploi très facile; s'utilise aussi pour rafraîchir les teintures; 18 nuances  
Fr. 1.75 la façon  
— ZIMMERMANN S. A.

### Vignes américaines

PÉPINIÈRE Jean-Louis GERBER  
Corcelles (Neuchâtel)  
Téléphone 115

MM. les propriétaires sont avisés que les livraisons de plants greffés peuvent se faire dès maintenant. Ceux qui n'ont pas encore envoyé leur commande sont priés de la faire parvenir sans tarder.

### A remettre

pour cause de départ petite épicerie. Ecrire sous P 584 N à Publitas, Neuchâtel.  
On offre à vendre beau gravier de jardin  
S'adresser scierie Alf. Charrière, à Valangin.  
Beau lit Louis XV  
neuf, avec matelas bon orin, à vendre à prix avantageux. Fahy 103, F. Richard, tapissier.

### Laiterie de l'EST

Épicerie

Louis SANDOZ  
11, RUE POURTALES, 11

LAIT, BEURRE, ŒUFS frais, FROMAGE, CONFITURES gr. assortiment. Fruits secs: Pruneaux, Pêches, Abricots, Thé, Café torréfié, Chocolats, Cacao, Biscuits, Conserves, légumes marqués, Vins de table et en bouteilles, Savons, Huiles, etc. Marchandises très fraîches.

Service à domicile  
Service d'escompte N. et J. 5%  
FZ 424 N Se recommande.

### POTAGERS

en bon état c.o.  
EVOLE 6, ATELIER

### Vélo de course

Pougeot, à vendre, prix 110 fr. S'adresser Bachelin 3, 3me.

### Char à bras

remis à neuf, à vendre. S'adresser Place des Halles 5.

### Beau cartelage

sapin sec à 17 et 18 fr. le stère, rendu domicile, à vendre. S'adresser à A. Schertenleib, Chaumont.  
Pour cause de départ à vendre 2 LITS

### Occasion

divan moquette, à très bas prix. S'adresser Côte 107, ler. à dr.  
A vendre un magnifique secrétaire en bois dur, cédé à très bas prix. Au Bon Mobilier, Echuse 14.

### Piano

de bonne marque, grand modèle, en bon état; éventuellement on ferait échange contre piano d'étude. S'adresser Echuse 23, 1er étage. Tél. 5.58.

### Meubles d'occasion

1 buffet de service Henri II en noyer.  
1 buffet de service moderne en chêne.  
2 armoires à glace Louis XV noyer, glace cristal.  
Ces meubles sont de construction soignée et à l'état de neuf.  
AMEUBLEMENTS GUILLOD  
Echuse 23 -- Tél. 5.58  
Maison fondée en 1895

### Petits pois italiens

qualité unique  
25 c. la boîte d'un 1/2 litre  
Petit lot. Qu'on se hâte!  
Magasin Berthoud  
Pourtalès 13 -- Tél. 10.38

### Plantons

Beaux plantons de salades, laitues et choux-pain de sucré, à 2 fr. le cent.  
Expédition au dehors contre remboursement. F. Coste, Poudrières 45, au village.

### Vélo de dame

ayant très peu roulé, en très bon état, à vendre.  
Demander l'adresse du No 489 au bureau de la Feuille d'avis.

### Liquidation de fournitures

pour réparation de vélos, pièces détachées, outils. Faire offres par écrit à N. 444 au bureau de la Feuille d'avis.

### bon foin

S'adresser G. Hofmann, Les Riedes s/Corneaux.  
On offre à vendre faute d'emploi un gros

### tombereau

en très bon état à l'usage de carrière; à choix une faucheuse à cheval, barre à foin 4 courbes ou une faucheuse à 2 chevaux, barre à foin et regain 10 contaux. A la même adresse ou cherche à acheter une

### charrette à 2 roues

à main. S'adresser Les Vernes, Malvilliers.

### Moto side-car

B. S. A., 6 HP, état de neuf, ayant peu roulé, avec capote plis-bleu, éclairage électrique, parfait état de marche, à vendre. S'adresser par écrit sous R. 465 au bureau de la Feuille d'avis.

### Piano

à vendre (cause double emploi) excellent piano droit «Blüthner», fabrication d'avant-guerre. Adresser offres écrites sous chiffres C. 426 au bureau de la Feuille d'avis.



J H 6000 Fr

### Lanfranchi & Co

Seyon 5, Neuchâtel

Grande baisse sur les PARAPLUIES CANNES SACS  
„ABAT-JOUR“ tous genres sur commande

### Si vous souffrez

de MAUX de TÊTE, MIGRAINES, NEURALGIES, RHUMATISMES, MAUX de DENTS, RÉGLES DOULOUREUSES, ou de l'impureté de la circulation, prenez des

### POUDRES OMÉGA

remède des plus efficaces et supporté par l'estomac le plus délicat.  
La boîte Fr. 2.- et Poudres d'essai à 25 c. dans toutes les pharmacies.  
Dépôt général: PHARMACIES RÉUNIES No 18 La Chaux-de-Fonds

### Demandes à acheter

Collectionnez les 20 médailles officielles des tirs fédéraux suisses, vous ne les regretterez jamais. Achat, échange. — Case postale 109, Neuchâtel.

### petit domaine

de 5 à 10 poses, aux environs de Neuchâtel ou au Val-de-Ruz. Demander l'adresse du No 477 au bureau de la Feuille d'avis.

### machine à écrire

usagée, mais en bon état. Faire offres à M. Perraton, Parcs 68.

### vélo d'occasion

en bon état. Offres écrites sous V. O. 486 au bureau de la Feuille d'avis.

### AVIS DIVERS

#### Université populaire

Programme de la semaine:  
Mardi 14 mars, à 20 h. 15, M. le prof. H. DuBois.  
Jeudi 16 mars, à 20 h. 15, M. le prof. E. Morel.  
Vendredi 17 mars, à 20 h. 15, M. le prof. H. Spinner.

### DANSES MODERNES

— Cours —  
et leçons particulières à l'Institut GERSTER.  
— Evole 31 a —

### CONSERVATOIRE

SALLE DE MUSIQUE  
Vendredi 17 mars 1922 à 8 h. 1/2 du soir

### CONCERT

(Oeuvres pour deux pianos)  
Pierre BREUIL  
Ed. MARCHAND  
Pianistes  
avec les concours de Madams Céline KRETZSCHMAR Cantatrice

### TAXIS BLEUS

Téléph. 807

### MARIAGE

Dame veuve, 50 ans, présentant bien, honnête et travaillant, ayant bon caractère, désire, en vue de mariage, faire la connaissance de monsieur de 50 à 60 ans, ayant situation. — Adresser offres avec photo sous chiffres 180, poste restante, Neuchâtel.

### Attention!

Le syndicat caprin de Boudry et environs informe les propriétaires de chèvrès des communes de Corcelles, Cormondèche, Peseur, Neuchâtel et Avenier que le bon Fandor est en station à Tremblay s/Peseur. Prix des saillies 2 fr. pour les chèvrès des sociétés, 4 fr. pour les chèvrès des non-sociétaires. Pour toute inscription s'adresser au secrétaire Frazz Galland à Boudry.  
A la même adresse vendre un bouc primé 2me classe.

### Prêts hypothécaires

À prêter pour fin avril, deux sommes de Fr. 20 et 25,000 au 5 1/2 % contre hypothèque de premier rang sur immeuble en ville. Case postale 6587.

### Emprunt hypothécaire

On cherche à emprunter pour fin juin Fr. 80 à 100,000 à 5 1/2 % contre hypothèque de premier ordre. Étude Ph. Dubled, notaire.

### PARENTS

Surveillez la tenue de vos enfants. Un cours de gymnastique rationnelle à l'Institut Gerster, Evole 31 a, facilitera la croissance, corrigera les défauts corporels et procurera une santé vigoureuse.

## Manteaux de pluie et mi-saison

**Manteau de pluie** cover-coat, façon raglan, prix réclame 23.50  
**Manteau de pluie** gabardine, imprégnée, façon raglan, 29.50  
**Manteau de pluie** gabardine, belle qualité, façon nouvelle, 35.50  
**Manteau de pluie** gabardine, qualité supérieure, façon habillée, 37.50  
**Manteau de pluie** gabardine, dos plissé, ravissante façon nouvelle, 39.50  
**Manteau mi-saison** cover-coat, prix réclame 24.50  
**Manteau mi-saison** cover-coat, garni piqûres, façon raglan, 25.75  
**Manteau mi-saison** cover-coat, belle qualité, façon nouvelle, poches et ceinture, 32.50  
**Manteau mi-saison** cover-coat, qualité supérieure, garni piqûres, 38.90  
**Manteau mi-saison** façon tailleur, haute nouveauté, 47.-  
**Manteau soie caoutchoutée** teintes diverses, depuis 55.-

### Robes de laine

Choix magnifique en toile de laine, serge, gabardine, façon nouvelle, dernière nouveauté, du modèle le plus simple au plus riche  
16.90 18.90 19.25 21.90 25.75 33.- etc.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS  
**AUX ARMOURINS**  
NEUCHÂTEL SOCIÉTÉ ANONYME

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

Pour le 24 juin, rue du Château 3.

6 logements

de 2 chambres, et 1 de 3 chambres, cuisine, cave, galetas.

bel appartement

de 3 chambres et dépendances, bien exposé au soleil.

Pour s'entourer!

A louer ou à vendre dans chef-lieu de district, maison bien située...

petite propriété

de 400 m. environ avec bâtiment de 7 pièces, cuisine, chambre de bain, lavoir...

A louer dès le 30 avril prochain, un appartement de cinq chambres, cuisine et dépendances.

CHAMBRES

Chambre meublée. - Château 10, 2me étage.

Belles chambres, au soleil, avec pension. - Botte 12, 2me étage.

Grande chambre non meublée au soleil, Fbg Hôpital 38, 1er.

Chambre meublée, vue sur la rue du Seyon, entrée rue des Moulins 38, 1er, à droite.

Pour monsieur, chambre meublée à louer, Tréville 6, 3me. c.o.

Chambre à 2 lits, Champ-Coc 32.

Bonne pension pour monsieur, avec ou sans chambre, S'adresser Faubourg de l'Hôpital 66.

Jolie chambre et bonne pension pour jeunes gens, piano, Vie de famille.

Demandeur l'adresse du No 451 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre pour monsieur rangé, 26 fr. Berolles 3, 3me. c.o.

BELLE CHAMBRE avec ou sans pension, Fbg de l'Hôpital 66, 1er, à gauche.

Chambre meublée à louer, - Faubourg du Lac 15, 2me.

Chambre indépendante, meublée ou non; jardin, Poudrières 11.

A louer deux chambres non meublées, pour personne seule ou pour bureau, S'adresser Saars 8.

LOCAT. DIVERSES

Pour le 24 juin ou époque à convenir, au centre de la ville, dans maison neuve, deux beaux locaux.

à l'usage de magasin. S'adresser Gérance des Bâti-ments, Hôtel municipal, 1er étage.

A louer jardins et vergers S'adresser Mlle Ritter, Mont-sur.

Pour le 24 juin magasin rue du Seyon, magasin Grand'Eue, appartement 5 pièces. Grande cave d'accès facile. S'adresser Beaux-Arts 9, 2me étage. c.o.

Laiterie

A remettre, pour tous genres de commerce, magasin avec armoire, magasin, situé Avenue de la Gare, Conviendrait particulièrement pour laiterie. - Etude Pettipierre & Hotz.

A louer dès le 24 mars prochain magasin et grande cave

eau, gaz, électricité. Situation centrale dans quartier d'avenir. Conviendrait aussi pour petite industrie. Ecrite sous J. D. 319 au bureau de la Feuille d'avis.

PESEUX

Logement demandé pour le 25 avril ou 1er mai, 2 pièces, pour 3 personnes. - Adresser offres écrites à X. 467 au bureau de la Feuille d'avis.

Demandes à louer On cherche pour St-Jean ou époque à convenir, APPARTEMENT au soleil de 3 chambres, chambre de bains et confort moderne. Offres par écrit Case postale 4620, Neuchâtel.

On demande à louer

pour séjour

du 15 juillet au 1er septembre, dans village, 1 chambre à 2 lits et cuisine. On fournirait le linge. Adresser offres et prix par écrit sous chiffres J. D. 474 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux personnes tranquilles cherchent à louer un

LOGEMENT

de 3 belles chambres et cuisine dans maison d'ordre pour Pâques. Offres à faire sous chiffres W. A. Case No 6420.

grande chambre

comme local. Offres par écrit sous X. 474 au bureau de la Feuille d'avis.

Petite famille de 3 personnes cherche à louer aux environs de Neuchâtel

bel appartement

de 3 chambres, si possible avec un petit magasin

Offres écrites à M. 492 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, pour le 1er mai, un

logement

de 3 ou 4 pièces, à Neuchâtel ou environs; éventuellement petite maison, pour ménage de 3 personnes; paiement garanti. Offres Hôtel Croix-d'Or, Vaux (Val-de-Suz).

OFFRES

Jenne fille soignée, sortant de l'école au printemps.

cherche place

où elle pourrait bien apprendre la langue française et pour aider au ménage. Adresser offres sous U 1640 Y à Publicitas, Berne.

Demande d'emploi

Suisse allemande, 20 ans, de bonne famille, au courant des travaux du ménage, cherche place dans maison particulière de la Suisse romande, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française.

Offres sous chiffres Z. D. 729 à l'Agence de Publicité Rudolf Mosse, Zurich. JH 20189 Z

On cherche place

pour jeune fille fidèle et de bonne volonté, de la Suisse orientale, désirant se perfectionner dans les travaux du ménage. Bon traitement préféré à grands gages. S'adresser à M. Kéhl, agriculteur au G. H. H. Kappel, D. Aarberg (Berne).

Jeune fille

19 ans, connaissant les travaux d'un ménage soigné, cherche place pour apprendre la langue française. S'adresser Marie Berger, Poste Eriz P. Thoun.

Jeune fille intelligente, quittant l'école ce printemps, cherche place de

VOLONTAIRE

dans bonne famille, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. On ne demande pas de gages, mais vie de famille. Offres à O. Kitcher, Gütthstrasse 22, Zurich 1.

VOLONTAIRE

On cherche place de volontaire, de préférence auprès de 1 ou 2 enfants, pour jeune fille de 16 ans, désirant apprendre la langue française. Offres à Mme S. Baschong-Koch, Zeughausplatz, Liestal.

On cherche à placer jeune fille de Bâle, sortant de l'école, comme

VOLONTAIRE

seulement dans bonne maison, pour apprendre la langue française (Ville ou environs de Neuchâtel). S'adresser à Mme A. K. Neuvorstadt 3, Bâle.

Jeune fille de 18 ans, connaissant les travaux du ménage, cherche place de

VOLONTAIRE

(pour 6 mois), dans bonne famille, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française et les travaux du ménage. Adresser offres Case postale 282.

Jeune fille de 16 ans cherche une place de

volontaire

dans bonne famille où elle pourrait apprendre la langue française. S'adresser à Mme A. Boegli, rue du Lion 26, Mardretsch, Bienne.

JEUNE FILLE

de la campagne, propre et active, 18 ans, cherche place dans bonne famille de Neuchâtel, comme fille de chambre ou bonne à tout faire. S'adresser à Mme Loup, Yvonand.

Jeune fille

de 16 ans, Suisse allemande, robuste et active, cherche place dans bonne famille pour aider au ménage et apprendre la langue française. Pour renseignements, s'adresser à Mlle H. Frutiger, Corcelles (Neuchâtel).

Jeune fille de très bon caractère cherche place de

BONNE A TOUT FAIRE

dans petit ménage soigné; entre 1er avril. S'adresser par écrit sous chiffres A. K. 469 au bureau de la Feuille d'avis.

Suisse allemande

de 19 ans cherche place de

bonne d'enfants

dans famille, ou de volontaire dans un ménage. S'adresser M. Klüssli, Lindenbachstrasse 47, Zurich 6. JH 20187 Z

Junge Lehrerin

welche sich in der franz. Sprache ausbilden möchte sucht in einem Familien unter bescheidenen Ansprüchen, Anstellung als Kinderrichterin oder als Beihilfe im Haushalt. Offerten erbeten an M. Vetterli, Tschernstrasse 30, Bern. JH 20350 B

PLACES

Bonne à tout faire

de toute confiance est demandée. Bons gages et bon traitement. S'adresser à Mme Humbert, r. du Doubs 57, La Chaux-de-Fonds.

bonne à tout faire

sachant cuire, dans un ménage soigné de 4 personnes. Se présenter de préférence le soir à 20 heures, chez Mme A. Dubled, Avenue de la gare 6, 1er.

ON CHERCHE

pour l'Angleterre près de Londres, pour famille suisse (2 personnes), une jeune fille pour aider au ménage; voyage payé. Pour renseignements s'adresser à Mme Ed. Sentz, Klybeckstrasse 17, Bâle. JH 15046 X

ON DEMANDE

jeune fille sérieuse, de 15 à 16 ans, pour aider au ménage et à la campagne pendant la belle saison. Faire offres à J. Javel, Motier (Vully).

ON DEMANDE

pour deux personnes sachant cuire et connaissant les travaux du ménage. Demander l'adresse du No 481 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

sachant cuire et connaissant les travaux du ménage. Demander l'adresse du No 481 au bureau de la Feuille d'avis.

Servante

capable, sachant cuire est demandée tout de suite. S'adresser à Mme Jeangrenin, notaire, à St-Imier. JH 12015 J

On demande une

personne de 30-40 ans, sachant faire la cuisine, capable de diriger un ménage de veuve avec trois enfants. Demander l'adresse du No 495 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

robuste et sérieuse pour les travaux d'un ménage soigné; on aimerait aussi qu'elle sache coudre et repasser. Bons gages. Ecrite à Mme Knoepfler-Klaus, rue Daniel Jean Richard 33, Le Locle.

On demande tout de suite une

JEUNE FILLE de 16 à 17 ans, pour aider au ménage. Demander l'adresse du No 493 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche dans petite famille habitant Bâle.

JEUNE FILLE

sérieuse, et comme il faut, ayant déjà été en service, au courant des travaux de la cuisine et du ménage; voyage payé. Offres avec certificats à Mme Rey, Bâle, Unterer Rheinweg 38.

Famille d'agriculteur, catholique, de la Suisse allemande (Lucerne) cherche

jeune fille

de 16 à 18 ans pour s'occuper de 4 enfants et aider aux travaux du ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Gages 15 fr. par mois. Entrée immédiate ou à convenir. Adresse: Jos. Spielhofer-Lichtsteiner, Schwandhof bei Hellbühl (Lucerne).

On cherche pour le 1er avril ou époque à convenir une

personne sérieuse

et de toute confiance pour faire la cuisine dans un petit orphelinat. S'adresser par écrit à X. 499 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour Bruxelles

On demande pour famille distinguée de 3 personnes, bonne cuisinière ou bonne à tout faire. Voyage payé. Demander l'adresse du No 498 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande tout de suite une

jeune fille sérieuse, connaissant les travaux du ménage. Demander l'adresse du No 497 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE

pour le 1er avril une jeune fille travaillante pour faire tous les travaux du ménage. Demander l'adresse du No 491 au bureau de la Feuille d'avis.

Petite famille cherche bien recommandée. S'adresser par écrit à C. 490 au bureau de la Feuille d'avis.

Mme Lady de Graffenried, à Bevaix, cherche

CUISINIÈRE

faisant un peu de service de maison. On cherche jeune

VOLONTAIRE

de 16-18 ans, pour aider au ménage et à la cuisine; bonne occasion d'apprendre la langue allemande et bon traitement. Entrée 1er avril. S'adresser à M. Binz, bureau de poste, Riedholz (Soleure).

Bonne domestique

de confiance parlant français, sachant cuisiner, est demandée au plus vite pour un ménage soigné de deux personnes. Bons gages.

ON DEMANDE pour un ménage de deux personnes une

JEUNE FILLE

sachant cuire. S'adresser à Mme O. Merck, Avenue du 1er Mars 2, entre 7 et 9 heures soir.

On cherche une

femme de chambre

bien recommandée, ayant déjà été en service, sachant bien coudre et repasser. Adresser offres écrites avec certificats et photo à A. B. 458 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

Confections pour hommes

On demande un gérant pour une maison de la Suisse romande. Connaissances approfondies de la partie et très bons certificats exigés. - Ecrite sous M. B. 487 au bureau de la Feuille d'avis.

AGRICULTEUR

pour un jeune garçon sortant des écoles ce printemps. S'adresser chez M. Selter, Poudrières 19.

cherche place

pour jeune garçon de 16 ans ou il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres à Emil Moeri, produits agricoles, Lyss.

agriculteur

de la Suisse romande où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser par écrit au soir après 7 h. chez Mme Vve Béguin, Chapelle 3, Peseux.

On cherche place d'apprenti

mécanicien ou électricien pour jeune garçon intelligent. Entrée après Pâques. Adresser offres et conditions à E. Schneider, Muraz p. Sierre (Valais).

tapissier

chez patron capable et où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres à Mme Christen-Moeri, Lyss.

PERDUS

Un collier de perles jaunes (ambre), de St-Nicolas au collège de Peseux. Le rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'avis. 404

AVIS DIVERS

On prendrait encore quelques pensionnaires pour la

TABLE

Pension Château 13 Monsieur et Madame Ed. DUCOMMUN - VALLETTE ont le bonheur d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille

Madeleine-Danielle

Maison de commerce importante de la Suisse française cherche pour fin courant

voyageurs

pour la vente auprès de la clientèle particulière du canton de Neuchâtel, d'un article de grande nécessité et d'écoulement facile. Conditions favorables. - Adresser offres sous Case postale Gara-Lausanne No 20704.

La place de tenancier

du restaurant antialcoolique, à Bevaix est à repousser pour le mois de juin. Ecrite à Mme Alfred de Coulon, La Rochelette, Neuchâtel, jusqu'au 23 mars.

demoiselle de magasin

de toute confiance, sachant l'allemand et le français, pour pâtisseries-bûcheries et "P. Room". Sans de bons certificats et sérieuses références inutile de faire des offres. Ecrite sous chiffres B. P. 498 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

(Suisse allemande), ayant fait deux années d'apprentissage cherche

place

pour se perfectionner comme couturière, où elle aurait la chambre et la pension ainsi que l'occasion d'apprendre la langue française. Offres sous No 1541 Y à Publicitas, Berne.

INSTITUTRICE DIPLOMÉE

(Bâloise), depuis plusieurs années maîtresse dans un pensionnat, ayant connaissances approfondies du français, peinture, musique (anglais), cherche occupation analogue. - Entrée suivant entente. Références à disposition. Adresser offres à Mme Bois, «La Violette», Auvier.

ON CHERCHE

pour jeune Bernois intelligent et robuste qui désire se perfectionner dans la langue française place dans bonne boucherie de la Suisse française comme volontaire ou apprenti boucher. S'adresser à M. F. Schneider, notaire, Interlaken.

Charretier

Jeune charretier cherche place chez des paysans, pour 2 ou 3 chevaux. S'adresser à Charles Perrin, Im Brühl, Niederbipp.

JE CHERCHE

deux jeunes gens de 15-20 ans. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Gages d'après entente, bon traitement. S'adresser à E. Linder, fermier, Cudrefin.

Père de famille

cherche emploi quelconque; éventuellement comme cocher. Ecrite sous C. K. 460 au bureau de la Feuille d'avis.

AUTO

Chauffeur de toute confiance cherche place dans commerce, industrie ou maison particulière pour la conduite de voitures et camions. Ecrite sous E. G. 458 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprentissages

Jeune homme fort et robuste cherche place d'apprenti

boulangier

Demandeur l'adresse du No 466 au bureau de la Feuille d'avis.

TAPISSERIE-LITERIE regarnissage et réparations de meubles anciens, adressez-vous directement aux ATELIERS D'EBENISTERIE Robert Lavanchy Conditions avantageuses Rue des Moulins 45-47 Téléphone 13.57 La maison n° pas de représentant ni magasin sur la place de Neuchâtel

Lingère se recommande pour la lingerie, raccommodage et tricotage à la maison ou en journée. S'adresser à Mlle Fr. Spörri, chez Mme Tanner, St-Blaise. SALLE D'ARMES GERSTER ÉVOLE 31. Section de la Fédération nationale d'escrime FLEURET ÉPÉE SABRE Leçons pour dames et messieurs

Petite famille prendrait en pension une jeune fille désireuse d'apprendre la langue allemande. Bonnes références. S'adresser à M. A. Schibli-Buser, Rheinfelden (Argovie). JH 10091 J On désire placer une jeune fille comme demi-pensionnaire dans bonne famille de la Suisse romande. Offres à Otto Graf, Brühlstrasse 54, Winterthur. On demande en journées une bonne repasseuse S'adresser Teinturerie, St-Nicolas 10.

Grand bouteiller installé pour loger 65,000 bouteilles à louer. Proximité de la gare C. F. F. C. Perrin et Cie, Colombier. Jeune homme cherche à louer pour mi-avril belle chambre située au bord du lac, avec utilisation de chambre de bains et bonne pension. Faire offres tout de suite à George Ebert, Haldenstrasse 57, Lucerne.

Grande Salle des Conférences LUNDI 20 MARS L'AGONIE DES ENFANTS RUSSES CONFÉRENCE GRATUITE avec les films du D. NANSEN donnée par le Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande (Secours à l'enfance misérable) COLLECTE en faveur de l'enfance misérable. (Un quart pour les enfants suisses.)

LA BRASSERIE MULLER à Neuchâtel se recommande pour tout TRANSPORT par camions-automobiles

ABONNEMENTS pour le 2me trimestre Paiement, sans frais, par chèques postaux, jusqu'au 5 avril En vue d'éviter des frais de remboursements, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 2me trimestre, ou verser le montant à notre Compte de chèques postaux IV. 178 A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'avis de Neuchâtel, sous chiffres IV. 178. Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué sans frais de transmission, celui-ci étant supporté par l'administration du journal. Prix de l'abonnement Fr. 3.75 Prière d'indiquer lisiblement au dos du coupon, les nom, prénom et adresse exacte de l'abonné. ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

On cherche pour jeune fille qui suivra l'école de commerce chambre et pension dans famille où elle sera seule pensionnaire. - Offres écrites avec prix sous chiffres A. K. 492 au bureau de la Feuille d'avis. La callisthénie et la gymnastique esthétique corrigent les défauts de tenue, donnent la grâce et fortifient l'organisme sans risques de surmenage. Cours pour enfants et adultes à l'Institut Gerster, Evole 31a.

AVIS MÉDICAUX D' E. Paris reprend visites et consultations dès le 20 mars D' H. Ganguillet Médecin-dentiste ABSENT jusqu'à nouvel avis

J'ai l'avantage d'informer mes fidèles clients que j'ai visité durant 14 ans pour la même maison de France, ainsi que les clients de la MAISON E. LEUBA, à Neuveville, que je viens d'entrer dans cette dernière en qualité de voyageur, comme successeur du regretté M. A. BOSSEL. Je prie mes amis et clients de vouloir bien continuer à m'accorder leur confiance et à ceux de la MAISON LEUBA de m'honorer de la même faveur que mon prédécesseur. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour justifier cette confiance. P 613 N Ed. STEIGER La Chaux-de-Fonds

AULA DE L'UNIVERSITÉ Mercredi 22 mars 1922, à 20 h. 15 (8 h. 1/4) CONFÉRENCE donnée sous les auspices de la Société des Officiers de Neuchâtel par M. le Colonel F. FEYLER, critique militaire Sujet: A la suite de l'armée hellénique en Asie mineure Projections lumineuses d'après les photographes de M. Henri Boissonnas Places à Fr. 2.20 et Fr. 1.10, toutes numérotées. Etudiants, réduction 50%. Billets en vente au magasin Fotisch frères S. A., et le soir à l'entrée.

GRANDE SALLE DE LA ROTONDE Dimanche 19 mars, de 15 à 18 h. THE-DANSANT Galerie réservée aux spectateurs Orchestre "Léonessa"

AVIS POUR TOUS Si vos colliers, matelas et canapés ont besoin de réparations, adressez-vous à VALANGIN, on se rend partout et chez tous. - Travail exact et prix modéré. Sellier A. KRAMER Tapissier ED. VON ARX à PESEUX TELEPHONE 85 entreprend déménagements pour la Suisse et l'étranger, personnel de confiance et chauffeurs expérimentés, avec des déménageuses automobiles et camions ouverts. Travail irréprochable et bon marché. Se recommande.

Jeunes filles et

# AVIS

Notre vente d'occasions, organisée à l'occasion de la remise de notre succursale à son gérant actuel, M. J. Casamayor, et qui, comme annoncé, devait se terminer le 24 mars, sera clôturée SAMEDI 18 courant, car la presque totalité des articles offerts ont été vendus. Nous vous invitons à profiter pendant ces derniers jours des réelles occasions qui sont encore à saisir:

**POUR DAMES:**

- Manteaux gabardine laine, T. 40 et 42 . . . . . 45.—
- Manteaux gabardine Dickson, 1<sup>re</sup> qualité, depuis 75.—
- Costumes tailleurs pour dames, très soignés, serge, covercoat, homespum, depuis 110.—
- Jaquettes de laine et de soie . . . . . depuis 13.50
- Chapeaux cuir . . . . . depuis 14.75

**POUR MESSIEURS:**

- Costumes anglais Homespum . . . . . depuis 80.—
- Costumes anglais avec culotte . . . . . à 100.—
- Manteaux pluie caoutchouc . . . . . depuis 37.50
- Manteaux gabardine . . . . . depuis 65.—
- Casquettes anglaises . . . . . depuis 3.95

## OCH-FRÈRES

2, GRAND'RUE, 2 NEUCHÂTEL

Le plus puissant dépuratif du sang, spécialement approprié pour la **cure de printemps**

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

### The Béguin

qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.; qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.; qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.; qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte: Fr. 2.— dans les pharmacies de Neuchâtel et environs. — Dépôt général pour la Suisse: Pharmacie Réunies No 18, La Chaux-de-Fonds.

### SIRAL

la meilleure crème pour la chaussure En vente partout

### Commerce à vendre

à NEUCHÂTEL. Rue très fréquentée. Marchandises, prix de facture: plus de fr. 15000, prix de vente fr. 12000. — Etude Brauen, notaire, Neuchâtel.

**LA TOUX**  
 Quelle que soit son origine est TOUJOURS INTANTANÉMENT SOULAGÉE par l'emploi des **PASTILLES VALDA** ANTISEPTIQUES PRODUIT INCOMPARABLE

CONTRE  
 RHUMES, RHUMES de GERVEAU, MAUX de GORGE, LARYNGITES récentes ou invétérées, BRONCHITES aiguës ou chroniques, GRIPPE, INFLUENZA, ASTHME, EMPHYSEME, etc.

FAITES BIEN ATTENTION  
**DEMANDEZ, EXIGEZ**  
 dans toutes les pharmacies  
 au prix de 1.90 la BOITE de VÉRITABLES **PASTILLES VALDA** portant le nom **VALDA**

**APOLLO** Ce soir **APOLLO**

**PRIX RÉDUITS**

Dernier jour du programme

Dès demain: **DANS LA NUIT** Un drame d'actualité unique au monde vendred 17 Scènes du terrorisme r.u.s.e en 6 actes

**Eau de Cologne**  
**Savon**  
**Poudre**  
 N° 555

sont indispensables pour les soins de la toilette. Ils embellissent le teint, vivifient la peau, enlèvent les rides. Se raser avec le **Shavingstick** N° 555 est un plaisir.

**CLERMONT & E. FOUET, Genève**



**Confiserie Hemmeler**  
**Pâté froid**  
**Edredon**  
 1<sup>re</sup> qualité, pour duvets à fr. 12.— le kg.  
 Occasion exceptionnelle!  
**Plume p<sup>r</sup> oreillers**  
 à fr. 6.— le kg.  
**Au Bon Mobilier**  
 Ecluse 14  
 Envoi contre remboursement

Souliers fendillés, troués, usés? Vite un tube de **Liquidcuir** à Fr. 2.50. Seul dépositaire à Neuchâtel: Tripet, droguerie et pharmacie

*Occasions du Sans Rival*

**Gants de soie**  
 3.95

pr dames, jersey soie milanaise, deux pressions, en noir, blanc, gris, beige et brun, la paire,

Grands Magasins **AU SANS RIVAL**  
 Place Parry, NEUCHÂTEL

**LIQUIDATION GÉNÉRALE**  
 Maison **Petite Blonde**

Beau choix de coupons de draps pour complets de messieurs le coupon de 3 m. 25 valeur fr. 65.— cédé fr. 35.—

Un lot de doublure soie à fleurs haute nouveauté le mètre valeur fr. 12.— cédé à fr. 5.50

**PROFITEZ!**

LA SOCIÉTÉ DE

## BANQUE SUISSE

à Neuchâtel

émet au pair des

### Obligations de caisse 5%

de 3 à 5 ans ferme,

Timbre fédéral d'émission à la charge de la Banque.

**Aujourd'hui 16 Mars** **Aujourd'hui 16 Mars**

## PRINTEMPS 1922

# MODES NOUVELLES

### EXPOSITION

Dans nos vitrines - A nos rayons au 1<sup>er</sup> étage

## Aux Armourins S. A.

Neuchâtel




FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## SON SECRET

Adapté de l'anglais par E.-Pierre Lugnet  
 D'après A. Katharine GREEN 20

Ellen avait demandé la permission de laisser le gaz allumé dans le vestibule pendant l'absence du Maire; cela faciliterait bien mes mouvements, mais nul rez-de-chaussée n'est invitant après minuit, et celui-ci renfermait un secret encore irrésolu, ce qui ne diminuait pas la menace mystérieuse de l'ombre amassée dans les coins et sous l'escalier devant lequel je devais passer.

A l'endroit où la grande horloge s'était dressée, la pensée de la nurse et des nombreux êtres dont le cœur effrayé avait palpité entre les murs dont je m'approchais, me revint à l'esprit. Je ne reculais pourtant pas, c'était été reconnaître une chose dont je cherchais à prouver l'impossibilité.

Je connaissais peu les communs de la maison et pas du tout le sous-sol, mais quand j'eus trouvé la cuisine et allumé une bougie que j'avais descendue de ma chambre, je n'eus pas de peine à découvrir la porte qui conduisait aux celliers. Les portes de cave ont un aspect qui ne trompe pas.

Il me fallut bien une minute pour appeler à moi tout mon courage et ouvrir celle-ci après avoir mis la main sur sa vieille serrure.

Pourquoi avons-nous tellement horreur d'une région sombre et inconnue, quand bien même

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres

rien ne peut nous y effrayer, ni nous blesser? J'étais en sûreté dans ce sous-sol autant que dans mon lit, et pourtant je dus me faire violence pour me rappeler l'importance de ma mission, le résultat qu'elle pouvait avoir, le soulagement qui pouvait en découler pour plusieurs personnes, avant de tourner le bouton et de poser le pied sur la première marche du court escalier qui s'enfonçait dans le noir au-dessous de moi.

Le premier pas fait, je repris courage; je me représentai les divers ustensiles dont le gouffre où je descendais était naturellement plein; je me dis de quelle source inoffensive venaient les ombres grotesques qui se penchaient vers moi de tous côtés, même du sol cimenté au seul point où les pierres de la fondation n'étaient pas cachées par des objets encombrants. En constatant la quantité de ces objets et le peu d'espace de mur resté visible, j'éprouvai ma première peur réelle. Si une grande caisse ou un casier à bouteilles allait être placé devant la brique que je cherchais? Je suis forte, mais ne pourrais remuer seule un objet aussi lourd... et ma recherche devait être solitaire... on m'avait défendu d'avoir recours à une aide quelconque.

L'inquiétude que fit naître cette possibilité m'incita à une action immédiate... Je m'élançai vers la paroi de droite pour examiner le mur au seul endroit libre qui existait de ce côté. Y trouverai-je la brique marquée? Ma petite bougie vacillait dans ma main tremblante et j'eus peine à voir le mur d'assez près pour la découvrir.

Le destin me servait décidément. Bientôt, j'aperçus une brique grossièrement marquée d'un croix, dans le rang inférieur et par conséquent, à portée de ma main. Si je pouvais l'enlever, la boîte serait bientôt en ma possession...

... la boîte qui pouvait renfermer des choses si précieuses.

Je jetai un regard autour de moi; je vis le calorifère et le bec de gaz installé près de là. J'allumai celui-ci. J'avais eu soin de me munir d'un ciseau: grâce à mon éducation virile, l'usage des outils ne m'était pas étranger et la brique serait promptement descendue, si elle jouait dans son alvéole aussi facilement que Bess me l'avait fait entendre. Mon premier coup de ciseau au ciment qui l'entourait me donna confiance. Très friable et très mince, mon ciseau en traversa immédiatement l'épaisseur; en cinq minutes la brique fut débarrassée de son encadrement. L'enlever et la déposer à terre n'était plus qu'un jeu d'enfant.

Le petit trou noir qu'elle laissa permettait d'y introduire la main. Je n'hésitai pas à y enfoncer la mienne, comptant sentir immédiatement la boîte et l'en tirer, mais celle-ci était plus éloignée que je ne m'y attendais et tandis que je cherchais, quelque chose se détacha et tomba avec un léger bruit hors de mon atteinte. Était-ce la boîte? Non, car un instant plus tard, mes doigts rencontraient ses bords brisés et la retirèrent. L'objet détaché devait être un bout de mortier tombé... où? Je ne m'attardai pas à le chercher, celui que je serais dans ma main me tentait trop, la forme faisait trop penser à un paquet de valeurs plié pour que je songeasse à autre chose qu'à satisfaire ma curiosité et l'éclaircissement conséquent d'un profond mystère.

À cette minute même — minute de la plus intense émotion — j'entendis, ou crus entendre, un pas derrière moi. M'efforçant au calme, je me retournai, la bougie levée... J'étais seule dans le cellier.

J'apportai la boîte plus près de la lumière, enlevai les cordes déjà lâches et soulevai le

couvercle sans aucun remords de conscience. Mon devoir me semblait très net, et le but, absolument désintéressé, justifiait les moyens.

Un papier plié frappa ma vue — pas celui que j'espérais — puis quelques lettres, dont je lus la suscription d'un coup d'œil: «A Elisabeth Brainard», découvrit que j'étais arrêté ma main en d'autres temps... J'ouvris le papier... Hélas! ce n'était que l'acte de mariage de Bess! Je m'étais donné tout ce mal, j'avais couru tous ces risques pour sauver la preuve de son mariage avec John Silverton Brainard!... Le même nom était sur les lettres. Pourquoi Bess avait-elle tant insisté pour que mes recherches fussent secrètes, et pourquoi avait-elle caché son acte de mariage dans un endroit aussi singulier?

Très refroidie, je remis le papier dans la boîte, replaçai les attaches et me préparai à quitter le cellier. Je me souvins alors de la brique déposée par terre, du trou qu'elle avait laissé, puis de ce qui était tombé, et me demandai ce que voulait dire cet espace creux dans un mur d'apparence aussi solide.

Plus émue que je ne l'avais été jusque-là, j'enfonçai ma main et essayai de sonder la profondeur de cette excavation inattendue. Mon bras ne pénétra pas dans l'ouverture; je cherchai un bâton et l'y plongeai. A ma grande surprise, à ma plus grande stupefaction, il y entra tout entier — environ trois pieds. Il existait de l'autre côté de ce mur une cavité d'une dimension respectable. Avais-je découvert le passage secret? J'en avais le grand espoir. Rien n'expliquait ce vide de l'autre côté d'un mur qui était très vraisemblablement, d'après son orientation, un mur de fondation.

Avec mon bâton, je fis un examen rudimentaire de la cavité, après quoi je replaçai la brique, éteignis le gaz et repris la boîte de

Bess. Tremblante et plus effrayée qu'en descendant du bruit de mes pas et des ombres qui me suivaient, je remontai l'escalier.

Comme je passais devant le couloir conduisant à l'ancien vestibule qui avait tant éveillé mon intérêt dans l'après-midi, je m'arrêtai et fis un rapide calcul: si le bâton avait trois pieds de long comme je le croyais, si mon pas avait trente pouces, le trou du mur était en ligne directe au-dessous de l'endroit où je me trouvais, c'est-à-dire sous le vestibule, ainsi que je l'avais déjà soupçonné.

Comment m'en assurer sans déranger Mrs Pacquard... La nuit devait passer sur cette question... mais le sommeil fut long à me visiter.

CHAPITRE XIV

*Je cherche de l'aide*

Une mauvaise nuit, une très mauvaise nuit, malgré laquelle je fus debout de bonne heure le jour suivant.

Bess attendait sa boîte et j'avais besoin de respirer avant déjeuner, de rafraîchir mon cerveau et d'éclaircir mes idées pour l'acte décisif, puisque mon sommeil interrompu n'avait pu le faire.

Nixon débouchait du salon en même temps que j'arrivais dans le hall.

— Oh! Miss! vous sortez? s'écria-t-il, surpris sans doute de me voir habillée.

— Pour quelques instants, répondis-je.

Puis, je m'arrêtai, un peu contrariée, car en voulant ouvrir la porte il avait vu que la clef n'y était pas et montrait une stupefaction quelque peu soupçonneuse.

(A suivre.)

Un épisode de la Saint-Barthélemy

(Du « Journal des Débats »)

enfants: « J'ai engagé ma foi, répond la Force, je ne la fuserai point ».

Le mardi 26 août, jour fixé pour le paiement, une troupe se présente commandée par le comte de Coconas, qui vient chercher les prisonniers par ordre de Monsieur, frère du roi.

Non seulement Jacques-Nompar avait assisté vivant à l'agonie des siens, mais, selon sa propre expression, il n'avait « même pas la peau percée ». L'homme revient: « Levez-vous, dit-il, car ils s'en sont allés. »

Jacques-Nompar n'y était pas depuis trois jours qu'un gentilhomme venait le réclamer de la part de la reine. Son évocation, en effet, était déjà connue, son beau-frère catholique, M. de Larchant, fort désireux de garder l'héritage, ayant eu soin d'en porter la nouvelle à la cour.

Il lui fallut huit jours pour gagner à cheval la Guyenne, à travers mille dangers, dont le moindre n'était pas le bavardage imprudent de son compagnon, M. de Fraisses; dans une auberge, il reconnait sinon l'un des meurtriers de sa famille, au moins l'un des pillards, car celui-ci est vêtu de la robe de chambre d'Armand.

Cinq ans plus tard, Jacques-Nompar épousait Charlotte de Gontaut, dont la chambre lui avait servi de cachette à l'arsenal. Il en eut huit fils et deux filles, et ne mourut qu'en 1652.

à l'âge de 93 ans. Né sous François II, mort sous Louis XIV, il avait traversé sept règnes et s'était trouvé dans le carrosse d'Henri IV quand Ravallac l'assassina. Ce fut lui qui saisit trop tard — l'arme du meurtrier et dit au roi: « Ah! Sire, souvenez-vous de Dieu! »

VEILLES GENS ET VEILLES CHOSES

Beau temps

On est surpris, en parcourant nos annales, de voir l'activité que déploient déjà nos pères dans les arts industriels; l'esprit d'initiative et de progrès en particulier qui l'animait. Sans presque aucune préparation spéciale, ils abordaient les problèmes compliqués de la mécanique et de la chimie, et se tiraient le plus souvent d'affaire par leur propre génie et au moyen des connaissances qu'ils devaient à leurs expériences et qu'ils mettaient en commun.

Les deux citations qui suivent nous reportent à ce beau temps; nous pensions intéresser nos lecteurs en les mettant sous leurs yeux; la première est tirée de l'article de M. A. Michaud sur les médailles de J.-J. Perret-Gentil, célèbre graveur qui vivait au XVIII<sup>e</sup> siècle; la seconde, du récit que fit dans le même temps F.-S. Osterwald de son voyage en pays neuchâtelois.

« Perret-Gentil, dit Michaud, vivait à une époque que l'on peut appeler l'âge d'or pour les Montagnes neuchâteloises. Sans parler des Jaquet-Droz et des Maillardet connus de chacun, c'était le temps où, à La Chaux-de-Fonds, François Ducommun travaillait à son grand planisphère; où Jonas-Pierre Courvoisier construisait avec une délicatesse et une perfection vraiment remarquables des cabinets de pendules ornés de bronzes dorés, de marqueterie et de placages en écaillé, en nacre et en ivoire. Au Valanvron, on allait voir les célèbres pendules et automatés de Ducommun; au Locle, l'ancien Abram-Louis Perrelet inventait toute espèce d'outils; ainsi que les montres à secousses qui se remontaient d'elles-mêmes, tandis que les Girardet, famille d'artistes, éditaient leurs plus belles gravures: Aux Bénédicts, Paul-Louis Guinand, qui avait vu chez Jaquet-Droz un télescope — en fabrique un de toutes pièces; il fond le verre, taille et polit les lentilles d'une jumentation et d'une transparence inconnues jusqu'alors. Aux-Ponts, Louis Benoît, célèbre émailleur et peintre sur cadran, étudie seul la chimie et compose lui-même ses émaux, etc. »

Il n'y aurait vraiment pas lieu de s'étonner que J.-J. Perret-Gentil ait appris par lui-même à graver ses moules et que son mode de fabrication soit de sa propre invention.

Quantité de ses contemporains ont fait des choses plus difficiles. La page suivante de Frédéric-S. Osterwald se rapporte à un seul des vallons de la Montagne, celui de La Sagne et des Ponts:

« En parcourant ce beau vallon, raconte-t-il, on ne doit pas négliger d'y voir divers artistes que leurs ouvrages ont rendu célèbres; voici les noms de quelques-uns: Les premières maisons de la rangée du sud du chemin sont habitées par les frères Vuille, habiles tourneurs, qui en se servant d'une fine aiguille à coudre exécutent les ouvrages les plus délicats en ce genre; le Sr Louis Benoît est connu depuis longtemps par les cadrans de montres qui sortent de ses mains; il en fait jusqu'à 80 dans une semaine. Le meilleur noir qu'on y emploie est celui qu'il prépare et qu'il fournit aux émailleurs de Genève, du Locle et de La Chaux-de-Fonds; il peint aussi des tabatières. Le Sr Jean-Henri Mairet, horloger en gros volume et demeurant aux Ponts, ne s'est pas borné à sa profession; il a inventé et fabriqué des pistolets qui tirent sept coups chacun. A l'instant qu'on les arme, l'un des canons verse l'amorce dans la batterie qui se ferme ensuite par un semblable mécanisme. Mais ce qui lui a acquis le plus de célébrité, c'est l'invention d'une machine destinée à couper les pièces de chaînes de montre; une seule manivelle la fait jouer et l'ouvrage s'exécute avec autant de promptitude que de justice. »

A l'extrémité occidentale du vallon habitent les sieurs Charles Perrenoud et Jean-Frédéric Robert, qui font des coussins à dentelles fort commodes pour les ouvrières en ce genre — quelques-uns ont une roulette au milieu, et d'autres deux carreaux qui, placés successivement remontent la dentelle sans qu'on ait besoin d'ôter les épingles — et ne peuvent satisfaire à toutes les commissions qu'on leur donne de l'étranger; l'un d'eux en a vendu 400 dans l'espace d'une année.

Aux Ponts, le sieur Moïse Perrenoud peut être envisagé comme universel en quelque sorte. Sa première profession est celle d'armurier; il dresse les fusils avec toute la justesse possible. Il fait outre cela des instruments de musique, tels que trompettes, cors de chasse; il travaille comme horloger en gros et en petit volume et ne néglige pas, malgré son goût pour les arts, le soin de la charrue lorsque la saison l'y appelle. Il fabrique lui-même ses outils, ne trouvant pas les autres assez parfaits; il a inventé une machine pour égaliser les ressorts; il a donné à ses enfants des instruments, aussi de son invention, qui servent à faire les chaînes de montres sans bruit et sans force et dont ils sont les seuls possesseurs; il forge actuellement des ressorts de montres de toutes grandeurs et y réussit comme dans tous les autres ouvrages qu'il a entrepris. »

Quelle phalange d'artistes et de travailleurs! On est confondu en lisant ces détails sur les produits de leur labeur. Pour de tels hommes, tels en particulier que Sr Moïse Perrenoud, le chômage serait sinon impossible, du moins bien difficile. FRED.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— La société en nom collectif J. et E. Monard, épicerie, mercerie, aux Ponts-de-Martel, est dissoute; sa liquidation étant terminée, cette raison est radiée.

— La société anonyme Société Immobilière Les Tilleuls, à La Chaux-de-Fonds, est radiée d'office ensuite de faillite.

— La raison Henri Villamin, La Vileck, fabrication d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, est radiée d'office ensuite de faillite.

— Sous la dénomination d'Association des propriétaires d'immeubles locaux de Neuchâtel et environs, il a été fondé une société d'entraide. La durée de l'association est illimitée. La but de la société est la défense, l'amélioration et le développement des intérêts de la propriété immobilière. L'association a son siège à Neuchâtel. Les engagements de la société sont garantis uniquement par la fortune de celle-ci; les membres sont exonérés de toute responsabilité individuelle. L'association ne pourait aucun but lucratif; elle est administrée par un comité de sept membres. Sous seuls autorisés à représenter la société et à l'engager, le président et le secrétaire.

— La raison sociale Comptoir général de Matériaux de Construction S. A., il a été constitué une société anonyme ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Les statuts portent la date du 2 mars 1922. Cette société a pour but l'achat, la vente et le commerce de matériaux de construction, bois et fers de construction, fabrication de produits en ciment, représentation commerciale et tout ce qui se rapporte à la branche construction. Elle pourra créer des dépôts et des succursales en Suisse ou à l'étranger. La durée de la société est indéterminée. Le capital social est fixé à la somme de 75,000 francs. La société est représentée par un conseil d'administration composé de deux à cinq membres, lesquels engagent valablement la société par leur signature apposée collectivement à deux en qualité d'administrateur.

— La raison Sandoz frères, embottages, tirages et lames pour l'horlogerie, fonte et achat de matières d'or et d'argent, société en nom collectif, ayant son siège aux Ponts-de-Martel, est dissoute; sa liquidation étant terminée, sa raison est radiée.

— La raison R. et F. Augsburger, librairie, papeterie, mercerie, à La Chaux-de-Fonds, est dissoute ensuite du décès de l'une des associées. La liquidation étant terminée, cette raison est radiée.

— La succursale à La Chaux-de-Fonds de la société en commandite Migraire frères et Cie, ayant son siège au Havre, commerce de bois, est radiée ensuite de suspension des opérations à La Chaux-de-Fonds.

— Le chef de la maison Henri Stoecklé, fabrique d'étuis, Activ, à La Chaux-de-Fonds, est Auguste-Henri Stoecklé, y domicilié. Fabrique de gainerie.

Pour les derniers jours de notre Liquidation Partielle se terminant le 21 courant

Rabais formidables

Afin de liquider le plus possible de notre stock avant le déménagement, nous sacrifions des articles à des prix dérisoires dans les ouvrages à broder. Mesdames, profitez.

- Un lot coussins valant Fr. 2.50 liquidé Fr. --.95
Un lot nappes à thé » » 6.90 » » 3.-
Un lot nappes à thé valant jusqu'à » 38.- » » 18.-
Un lot napperons » » 1.50 » » --.60
Un lot dentelles liquidé avec 50 % de rabais

Occasions pour Fiancées

- Toile pour draps valant Fr. 3.90 liquidée Fr. 2.90
Toile pour draps » » 4.30 » » 3.40
Bazin, 135 centimètres, » » 2.90 » » 2.20
Bazin, 130 centimètres, valant Fr. 3.50 et 3.90 » » 2.80
Damassé, 135 centimètres, valant Fr. 6.50 » » 4.90
Damassé, 135 centimètres, » » 7.50 » » 5.90
Linges nid d'abeilles 53/100 » » 1.95 » » 1.60
etc., etc.

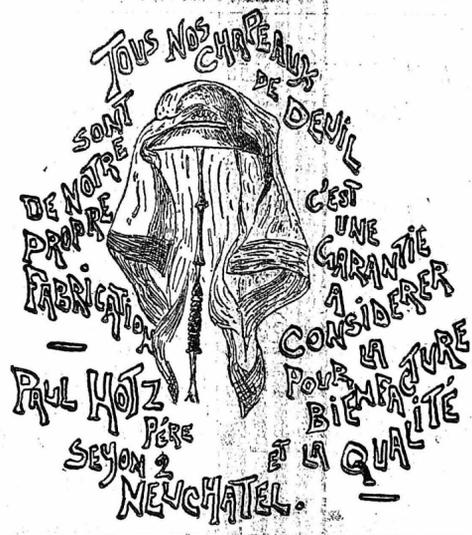
Seulement des marchandises de qualité Visitez notre magasin. Entrée libre

V. Micheloud Mont-Blanc 4 Face remise des Trams

Magasin de beurre et fromage

Rue du Trésor R.-A. STOTZER Rue du Trésor

ŒUFS frais du pays à fr. 2.- la douzaine Rabais depuis 5 douzaines



AVIS DIVERS

Pour vos TRANSPORTS

de meubles, bagages, malles, pianos et tous camionnages, téléphonez au No

3.53 AUTO-TAXIS HIRONDELLE

Tarifs réduits - 13, rue du Manège

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecole supérieure de commerce

Cours préparatoire du 18 avril au 15 juillet 1922

Ce cours est organisé pour préparer les jeunes gens à l'admission directe dans une classe de l'Ime ou de l'Ime année. Système de classes mobiles.

Cours préparatoires spéciaux pour jeunes filles et pour élèves droguistes.

Section des Postes et Chemins de fer. Ouverture de l'année scolaire: 18 avril 1922.

Cours de vacances de juillet à septembre.

Il est recommandé aux parents de ne pas attendre jusqu'au jour de l'ouverture des cours pour faire inscrire leurs enfants.

Demander renseignements et programmes au sousigné.

O F 186 N

Ed. BERGER, Directeur.

Automobilistes!

Pour toutes vos réparations, révisions et fournitures, adressez-vous en toute confiance au Garage du Faubourg. Travail garanti par spécialistes. Mise au point de tous moteurs. Dépanage. — Prix modérés. Se recommandent.

Capt et Aubert

Garage du Faubourg Tél. 10.60

Och frères 2, Grand'Rue 2 Neuchâtel

Ce 15 mars 1922.

Nous avons l'honneur de vous informer que notre

Exposition de Printemps

aura lieu les 15, 16 et 17 mars, dans nos grands magasins, 2, Grand'Rue

Nous aurons le grand privilège de vous présenter, cette année, des modèles de costumes, grand tailleur, que nous exécuterons sur commandes. Nous avons apporté à l'établissement de nos modèles les plus grands soins et nous vous présenterons des costumes de la première création, d'une coupe et d'un fini irréprochables et d'une élégance incontestable.

D'autre part, tenant compte des circonstances actuelles, nous avons établi nos prix de façon à nous assurer des commandes. Nous vous affirmons d'avance que nous avons sacrifié nos bénéfices pour permettre à notre clientèle de faire ses achats, malgré les difficultés du temps. Nous osons donc espérer que nos efforts seront récompensés, comme ils le méritent, et attendons avec confiance l'honneur de votre visite. Nous exposerons également des manteaux mi-saison et des chapeaux modèles en tissus et en peau. Le succès remporté par nos créations, à Genève, nous autorise à vous affirmer que notre exposition mérite d'être visitée.

Veuillez agréer, M

nos salutations empressées

Och frères

2, Grand'Rue 2, Neuchâtel



CINÉMA DU THÉÂTRE

Du jeudi 16 au mercredi 22 mars

Dimanche: Matinée dès 2 heures

Dernière semaine: La maison mystérieuse. La prison aérienne. Rokoff triomphe. Vengeance de bandit. L'heure de Tarzan.

SUITE DES CÉLÈBRES

Aventures de Tarzan

Location Magasin Festisch et à la caisse du Théâtre Téléphone 13.55 Direction 13.64

Au programme prochain RIO JIM dans la Barrière de la conscience

SAMEDI 18 MARS

DERNIER JOUR DE NOTRE

GRANDE LIQUIDATION

PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE

QUALITÉS ET FAÇONS INCOMPARABLES

KEMM & Cie

RUE DE L'HOPITAL 20

POLITIQUE

La conférence de Gènes

On lui tourne le dos

PARIS, 14 (P. T. S.). — Tchitchérine a adressé un radio aux gouvernements alliés demandant officiellement que la Russie fut admise à la conférence des experts alliés du 20 mars à Londres.

La « Chicago Tribune » se croit en mesure d'affirmer que l'on renoncera à la conférence de Gènes. M. Poincaré n'y irait pas parce que les Etats-Unis refusent de s'y rendre. M. Lloyd George admettrait volontiers le report de l'automne prochain. Il serait plus probable qu'à cette date les Etats-Unis accepteraient de participer à la conférence.

L'observateur officieux

PARIS, 14 (P. T. S.). — Suivant un télégramme de New-York à la « Chicago Tribune », l'ancien président de la « National City Bank », M. Vanderlip s'est embarqué lundi pour l'Europe. Il serait l'observateur officieux des Etats-Unis à la conférence de Gènes.

Les Alliés

La réclamation des Etats-Unis

En réponse au memorandum dont M. Boyden, au nom du gouvernement des Etats-Unis, avait saisi le 10 mars la conférence financière interalliée, demandant le remboursement des dépenses militaires américaines antérieures au 1er mai 1921, les ministres des finances de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Belgique ont écrit au délégué officieux des Etats-Unis : 1° qu'ils prenaient acte de son memorandum ; 2° qu'une clause a été introduite dans l'accord financier interallié du 11 mars réservant les droits des Etats-Unis ; 3° que les ministres des finances ne sont pas habilités à trancher la question, laquelle est de la compétence des gouvernements alliés, avec qui le gouvernement de Washington doit discuter.

France et Grande-Bretagne

A propos d'un monument

On vient d'inaugurer à Biarritz un monument à la mémoire d'Edouard VII. Au cours de la cérémonie, l'ambassadeur britannique à Paris, lord Hardinge, a prononcé un discours suggérant de multiples réflexions à la presse française, qui compare les méthodes d'autrefois à celles d'aujourd'hui. Voici par exemple un paragraphe typique du parallèle que fait dans le « Temps » M. Jean Herbet :

« Au temps du roi Edouard, un traité était un traité, et une conférence était un débat où les amis se soutenaient entre eux sans réserve. L'Entente cordiale de 1904 est restée un pacte dans sa lettre et dans son esprit jusqu'au jour où l'invasion de la Belgique l'a transformée en alliance. A la conférence d'Algésiras, le gouvernement britannique n'eût jamais l'idée de se poser en arbitre entre la France et l'Allemagne ; il resta loyalement à côté de la France, et la paix de l'Europe fut ainsi sauvegardée, quoique l'Allemagne fut redoutable alors. Aujourd'hui, la tactique inverse a des admirateurs outre-Manche, mais elle n'arrive même pas à consolider la paix, quoique l'Allemagne soit vaincue »

M. Gauvain sur le même sujet écrit dans le « Journal des Débats » :

« Si Edouard VII est odieusement calomnié par les Allemands, c'est qu'il a vu juste. S'il a été accusé d'encourager la Germanie, de connivence avec la France, c'est que l'Entente cordiale, complétée par le rapprochement avec la Russie était seule capable de réfréner les appétits germaniques. C'est pour les mêmes raisons que l'Allemagne actuelle, malgré sa défaite, s'efforce de diviser la France et l'Angleterre. Il est attristant de constater qu'elle trouve des auxiliaires pour cette besogne des deux côtés de la Manche. »

Etats-Unis

Un comble

WASHINGTON, 15 (Havas). — Le Sénat a continué la discussion du traité à quatre pour le Pacifique.

M. Mac Gunder a soumis au Sénat un projet prévoyant la conclusion d'un traité pour la création d'une association entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, le Japon, l'Autriche, l'Allemagne et la Russie. Ce traité obligerait ces nations à se consulter sur toutes les questions de nature à provoquer une guerre et condamnerait les guerres d'agression.

(Tout sénateur qu'il soit, M. Mac Gunder ne doit rien connaître de l'histoire ou des affaires internationales.)

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

PARIS, 14. — Les gens qui, contre toute évidence, se sont obstinés à croire au désintéressement des Américains, ont eu ces jours derniers un bien désagréable surces. Les Etats-Unis ont réclamé, de façon assez imprévue il est vrai, leur part dans le butin légitime.

CRÈME SIMON



Avec mon plus gracieux sourire ! Je vous invite à venir me voir CE SOIR au PALACE, dans L'ORPHELINE. Prix réduits. Prix réduits.

Et voilà nos braves et naïfs idéalistes de se demander avec stupefaction quelles peuvent bien être les causes déterminantes de cette attitude qui les consterne. Il n'y a vraiment pas lieu de se mettre martel en tête. Il suffit de bien se pénétrer une fois pour toutes de cette vérité que le désintéressement n'est pas de ce monde et que si les Anglais, les Américains et tous nos autres alliés sont venus se ranger à nos côtés pendant la grande guerre, c'est qu'ils comptaient bien en retirer quelque bénéfice. Autrement, ils n'auraient pas marché, comme on dit vulgairement.

Cette constatation, ceux-là mêmes sont obligés de la faire aujourd'hui qui, jusqu'ici, s'étaient désespérément cramponnés à leurs chères illusions. Et, naturellement, ils tombent maintenant aussitôt dans l'exécès contraire. A les entendre, il faudrait désormais se méfier de tout le monde. La France, disent-ils, a bien remporté la victoire, mais, au fond, elle a perdu la guerre puisque aujourd'hui tout le monde l'abandonne et que la victoire « ne paie pas ». Combien de fois n'avons-nous pas entendu, ces temps derniers, cette absurde chanson !

A ces exagérations, les gens de bon sens répondent tout d'abord que, bien entendu, une victoire remportée en commun — et trop tard — est toujours un peu une victoire à la Pyrrhus. Est-ce à dire qu'on aurait mieux fait de subir la défaite plutôt que d'appeler à notre secours des nations étrangères ? Bien sûr que non. Car tout vaut mieux que la défaite et la victoire « paie » toujours, quelle qu'elle soit. Et, au fait, la victoire — quoi qu'en puissent dire nos ex-optimistes qui ont subitement versé dans le pessimisme le plus noir — la victoire, dis-je, nous a déjà payés.

La preuve ? Elle est bien facile. Tout d'abord la victoire nous a gagné tout ce que nous aurions perdu si nous avions été battus. Et ce n'est certes pas peu de choses ! Faisons le calcul. Non pas en prenant pour base les exagérations des pangermanistes, mais simplement en nous inspirant des principes sur lesquels les alliés ont fondé leur paix. D'après ces principes, les Allemands, vainqueurs, auraient commencé par nous désarmer. Pour cela, il aurait fallu nous enlever tout ce qui nous reste de fer. Au minimum le bassin de Briey et le Maroc. Impossible de tenir le Maroc sans l'Algérie et la Tunisie : donc, toute l'Afrique du nord au minimum.

De même que la Haute-Silésie a été réclamée pour la Pologne, les Allemands n'auraient pas manqué de réclamer toute la Flandre française pour l'Etat flamand qu'ils auraient formé avec la Hollande et la Flandre belge. Donc, perte du tiers de la puissance industrielle de la France, désarmement — effectif celui-là, on peut le croire ! — Autrement dit, la France réduite au degré d'Etat de second rang, incapable de se relever. Et, bien entendu, on nous eût pris aussi toutes nos colonies. Enfin, les Allemands n'auraient pas manqué de réclamer une forte indemnité pour compenser les frais de guerre. Ah ! ils n'auraient pas fait, eux, la bêtise d'attendre des années pour fixer la modalité et les modes de perception de la contribution. Ils n'auraient peut-être pas demandé trois cents milliards sur le papier. Mais ils auraient exigé ferme des dizaines de milliards en prenant des gages et en occupant jusqu'au paiement complet.

Eh bien ! n'est-ce rien que d'avoir évité tous ces malheurs ? Certes, la victoire n'a pas été telle que nous l'espérions. Certes, on aurait pu faire mieux — on peut encore attendre mieux. La France a le droit de réclamer la bonne frontière stratégique qui, seule, peut lui permettre de désarmer. Elle a le droit — et encore les moyens — de prélever sur l'Allemagne impénitente une bonne part des réparations. Il faut le faire à tout prix. Cela vaudra mieux que de se lamenter sur ce que l'on n'a pas pu obtenir et de pleurnicher sur la « trahison » de nos anciens alliés. Il ne faudrait tout de même pas qu'on jette le découragement dans la foule en faisant accroire au bon peuple de France que le sacrifice de quinze cent mille de ses enfants a été vain. M. P.

GANDHI

Gandhi, le fameux leader hindou, a été arrêté. Cette mesure, à laquelle le gouvernement ne s'est décidé qu'après de longues hésitations, devait être mise à exécution il y a un mois déjà. Mais à cette époque, le congrès nationaliste indien résolut de renoncer au mouvement antibritannique de non coopération jusqu'à ce que le peuple eût donné des preuves d'une maturité politique plus avancée, et l'arrestation fut différée.

Cette mansuétude fut, semble-t-il, interprétée par les indigènes comme une marque de faiblesse et l'agitation empira. On a donc incarcéré Gandhi. Il a comparu devant la justice avec un journaliste de ses compatriotes sous l'inculpation de publication d'articles séditieux. Le procès suit son cours.

Qui est Gandhi ? Un étrange personnage assurément. Ses adversaires le traitent de fanatique ; ses partisans disent que c'est un saint. Sa parole est douce. Il ne s'exalte jamais. Et partout où il se présente, il suscite la discorde. Il est d'origine hindoue. Il a 52 ans. Sa mère, très pieuse, lui persuada de faire vœu de chasteté, d'être végétarien et abstinent. Ce n'est qu'à ces conditions qu'elle lui permit d'aller faire ses études en Angleterre. Gandhi fut son droit à l'Université de Londres. Il fit admis au barreau et, à son retour aux Indes, fut inscrit comme avocat près la haute cour de Bombay. Il a laissé à Londres le souvenir d'un jeune homme d'une extrême douceur et d'une moralité rigide.

En 1903, il se rendit au Natal pour un procès. C'est à partir de ce moment qu'il s'improvisa agitateur politique. Les Indiens du Natal étaient dans une situation pénible. Gandhi s'en émut et se promit de travailler au relèvement de ses compatriotes émigrés dans le Sud-Africain. Il entama au Natal une vive campagne contre le gouvernement anglais, campagne qui lui valut de grands déboires. Mais il n'était pas homme à se rebouter. Il sacrifia sa fortune. Il fit de la prison. Pendant tout un temps, il dut travailler comme savetier pour vivre.

En 1914, il retourna aux Indes, décidé à y continuer son œuvre. Il préconisa la résistance passive à tous les ordres de l'étranger. « Pas de violences ! » ne cesse-t-il de s'écrier, mais ses conseils de résistance aboutissent toujours à des violences. Alors, il proclama sa douleur, ses regrets et s'infligea une période de jeûne comme pénitence.

Il veut extirper le gouvernement anglais de l'Inde en rendant au gouvernement impossible. Son moyen, c'est ce que les Anglais ont appelé la « non-coopération ». Ses adeptes n'achètent plus aucun produit anglais. Les femmes même refusent les tissus étrangers. Elles ne portent que des vêtements tissés par elles-mêmes.

Ce mouvement commença à attirer l'attention en Europe, lorsque Gandhi essaya de contrebalancer le voyage du duc de Connaught aux Indes comme il a réussi à contrebalancer dans chaque ville où il devait passer, il proclamait le « Hartal » (fermeture des boutiques, des ateliers, chacun restant chez soi), quelque chose dans le genre des grèves de vingt-quatre heures organisées en guise de protestation par les travailleurs.

Ses adeptes portent une casquette blanche. Partout dans l'Inde on rencontre des casquettes blanches. Les désordres commis par les adeptes de Gandhi sont nombreux. Chaque fois que le sang a coulé, Gandhi s'inflige sa coutumière pénitence. Il mène une vie d'ascète. Il ne mange pour ainsi dire presque rien. Il est doué cependant d'une énergie indomptable. Un jour, il alla trouver le vice-roi, le défiant de le faire arrêter. Il a incarné la révolte qui couve dans l'Inde contre le régime anglais. En l'arrêtant, le gouvernement a joué une grosse partie dont on ne tardera pas à connaître les conséquences.

On dit que les autorités se proposent de déporter Gandhi, qui connaîtrait ainsi le sort réservé à un autre champion de la liberté, l'Égyptien Zaghloul. Tout récemment, faisant allusion à son arrestation possible, le leader hindou assurait que le peuple saurait rester calme, mais qu'il continuerait à suivre le programme élaboré à Bardoli « avec la même régularité qu'un mouvement d'horlogerie et la même vitesse que l'express du Punjab ».

Cette prévision se réalisera-t-elle ? De Lucknow, on mande que les fonctionnaires britanniques aux Indes offrent leur démission en masse. Le gouvernement a refusé de faire connaître le nombre des démissionnaires. D'autre part, on signale une vive agitation parmi les Sikhs, dans la province de Punjab. Fâcheux sons de cloche !

ÉTRANGER

Collisions d'avions. — On mande de Marseille que lundi soir à seize heures trente, près de l'ancienne Chartreuse, les sous-officiers aviateurs Guglielmi et Vertruyten, de l'école d'Istres, sont entrés en collision à 300 mètres de hauteur, après leur départ du champ d'aviation de Pujaut (Gard), où ils venaient de subir avec succès les épreuves du brevet. Les deux hommes ont été tués.

« Soviet-House ». — Ainsi est dénommé le palais que possède à Londres, la délégation bolchévique. « Soviet-House » a été acquis par les lieutenants de Lénine au prix de 205,000 livres sterling. Cent mille autres livres ont été dépensées pour son aménagement. On trouve à « Soviet-House » avec un luxe convenable, tout le confort souhaité. Immeubles et mobiliers sont très chers aujourd'hui, mais tout de même avec seize millions et huit cent mille francs, il est possible « d'avoir quelque chose ». Le « Daily Express » fait, à ce propos, une constatation : trois cent cinquante mille livres ! C'est au juste la somme que les soviets demandent au gouvernement britannique pour secourir les enfants russes affamés. Sans doute ! Mais les ambassadeurs bolchéviques ont besoin de soins délicats pour organiser à loisir la famine et le désordre.

Le tableau de prix. — Une vente de vieux tableaux sans valeur avait lieu récemment dans une obscure localité d'Angleterre, et une toile poussiéreuse, figurant au catalogue sous la modeste rubrique : « peinture à l'huile, auteur inconnu » fut adjugée à un acquéreur généreux pour un quarantaine de francs. Rentré chez lui, l'acheteur voulut astiquer un peu son tableau et, à grand renfort d'éponge et d'eau chaude, il enleva un peu de la croûte qui dissimulait les couleurs... et la signature de l'auteur inconnu... Rembrandt, suivie de cette date : 1658 !

Les experts ont été unanimes, paraît-il, à reconnaître l'authenticité de ce tableau ; il représente une certaine Hendrickje Jaghers, d'abord servante, ensuite épouse du maître illustre : assise devant une fenêtre, elle regarde leur jeune enfant, assis dans son lit, un livre à la main. Et les connaisseurs affirment que, dans l'effet immitable de la lumière sur le visage de l'enfant, se révèle tout le génie de Rembrandt de la meilleure époque...

Défilés de se décoller. — Une banque de New-York, la Fidelity Union, qui occupe 130 employées femmes, vient de faire savoir à son personnel féminin qu'il devait porter au travail une blouse enserrant le cou et descendant jusqu'aux chevilles.

Décollées comme elles l'étaient jusqu'alors, elles troublaient les hommes travaillant dans leur compagnie, dit la direction.

La réhabilitation d'un sergent lorrain. — Fils d'ouvriers lorrains habitant le territoire annexé, Emile Welzires, 20 ans, Français de cœur, franchissait la frontière, le 2 août 1914, et venait à Nancy s'engager dans les rangs français sous le nom d'emprunt de Delaine.

Au mois de décembre 1915, il avait conquis les galons de sergent au 269me d'infanterie et occupait, avec sa section, les tranchées de première ligne à la cote 140, devant le bois de la Folle, secteur de Neuville-Saint-Vaast. La position était dure, en terrain découvert. Allemands et Français patageaient dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux, avaient conclu à certaines heures d'accalmie, une trêve tacite dont ils profitaient de part et d'autre, pour monter sur le parapet de la tranchée se dégourdir les jambes et se réchauffer. Peu à peu, des conversations, des défis s'échangeaient entre adversaires. Le matin du 6 décembre 1915, le sergent Delaine relevait, avec deux hommes, un

poste avancé dans une sape. Les sentinelles allemandes, placées à vingt mètres de là, lui firent signe amicalement de s'approcher. Confiant, Delaine posa sa capote et ses armes. Il dit à ses compagnons : « Je vais voir ce qu'ils veulent » Puis il marcha vers la tranchée ennemie.

Arrivé au bord de celle-ci, il se pencha pour causer, mais alors, traitressement, les Allemands le saisirent par le cou et l'emmenèrent prisonnier. Trois ans plus tard, Welzires, dit Delaine, succombait en captivité, au camp de Scharnbeck (Allemagne), à une attaque de grippe. Cependant, le 28 décembre 1915, le conseil de guerre de la 70me division, l'avait condamné à la peine de mort, par contumace, pour désertion à l'ennemi.

Au mois de janvier dernier, son père sollicitait du ministre de la guerre la révision du procès. L'affaire est donc revenue devant le conseil de guerre du 8me corps, siégeant à Bourges. Plusieurs témoins, parmi lesquels le capitaine de réserve Naux, actuellement propriétaire à Cossay (Nièvre), anciens compagnons d'armes du sergent Delaine, ont déposé celui-ci comme un sous-officier courageux, incapable de commettre une lâcheté. En conséquence, le sergent Delaine, alias Welzires, a été acquitté.

Une omelette géante. — Quel heureux pays, que celui où l'on peut se permettre de faire des omelettes de 500 œufs, et des « polenta » de 500 kilos de maïs.

C'est à Porto-Maurisio (Italie), que chaque année, pour le vendredi gras, on confectionne une omelette gigantesque parce que la tradition veut qu'il entre autant d'œufs dans l'omelette qu'il est né d'enfants dans la commune pendant les six derniers mois de l'année.

La natalité a été importante cette année, et les poules de Porto-Maurisio ont été généreuses.

La transmutation du tungstène en hélium

De Londres au « Petit Parisien » :

Un pas de plus vient d'être réalisé dans la transmutation des substances chimiques. On annonce de New-York que deux savants américains ont réussi à transformer du tungstène en hélium, grâce à une source de chaleur des plus puissantes.

On sait que le nombre des substances qui composent les étoiles est d'autant moins élevé que la température des astres en question est plus considérable et que les étoiles que l'on pourrait appeler les plus chaudes paraissent, à l'analyse spectrale, constituées uniquement de gaz hélium et d'hydrogène. On explique, en général, ce fait en attribuant à la chaleur de pouvoir décomposer les substances astrales et de les réduire à leurs éléments primitifs, qui seraient en l'espèce, les deux gaz mentionnés ci-dessus.

Le correspondant du « Times » à New-York annonce que le docteur Gerald Wendt et M. C. Biron, de l'Université de Chicago, se basant sur cette théorie, viennent de procéder à des expériences qui ont fait l'objet d'une communication des plus remarquées à la Société américaine de chimie de Chicago et qui leur ont permis d'assurer la transmutation du métal tungstène en gaz hélium, en soumettant le premier de ces corps à une température de plus de 27,000 degrés centigrades. Cette température formidable a été réalisée grâce à un appareil spécial, récemment construit par un ingénieur américain. Il consiste essentiellement en un condensateur électrique que l'on charge à 100,000 volts, et que l'on décharge brusquement par un fil de tungstène extrêmement ténu. Au contact du condensateur, ce fil fit explosion avec un bruit assourdissant et, en même temps, il produisit un éclair lumineux, dont l'éclat fut estimé à deux cents fois celui de la lumière solaire. Il se dégagea, en outre, une température de plus de 27,000°.

C'est en procédant à l'analyse des résidus provenant de la combustion du tungstène que les deux savants découvrirent que le métal s'était décomposé et qu'il était en présence du gaz hélium.

SUISSE

Les restrictions d'importation. — On mande au « Journal de Genève » :

La commission des douanes du Conseil national s'est occupée, en présence de M. Schulthess, des restrictions d'importation prises par les arrêtés du 18 novembre, fin décembre et 14 février.

Fidèle à ses principes, M. Maunoir a demandé à ses collègues de refuser leur approbation à ces arrêtés. Il a fait à ce propos une vigoureuse critique du système qui s'étend actuellement à 300 positions douanières et dont l'expérience ne cesse de révéler les défauts. Il a montré qu'on protégeait des articles dont l'importation actuelle est inférieure à celle d'avant la guerre et il a fait ressortir le vice essentiel des restrictions : elles servent moins à empêcher l'invasion du marché national qu'à permettre à certains négociants d'écouler leurs stocks.

La proposition de M. Maunoir de ne pas entrer en matière a été repoussée par huit voix contre cinq, dont quatre socialistes.

Il a proposé ensuite de ne pas approuver une série de restrictions que rien ne justifie. Sa demande n'a été rejetée qu'à la faible majorité de six voix contre cinq. Deux commissaires pris de scrupules se sont abstenus.

Pour les rassurer, M. Schulthess a promis de procéder à une révision générale de toutes les mesures prises et d'abolir les restrictions qui pourraient nuire. La commission a décidé d'attendre, pour se prononcer définitivement, que ce travail soit fait. Son attitude prouve que les adversaires du système protectionniste ont gagné du terrain.

Les abus de l'office vétérinaire. — Les mesures prises par l'office vétérinaire dans les desseins hygiéniques ne sont le plus souvent que des mesures protectionnistes. Sous couleur de lutter contre la fièvre aphteuse ou d'éliminer du marché intérieur des produits médicamenteux, il a maintes fois interdit l'importation des viandes étrangères. Récemment encore il a entravé l'entrée en Suisse des viandes yougoslaves. Il n'a pu le faire que par une interprétation abusive de la loi sur les épizooties. La question qui a été soulevée par M. Maunoir à la commission des douanes sera probablement reprise à la Chambre.

Boucherie et charcuterie. — On mande de Berne au « Démocrate » : Au cours de la conférence que l'office vétérinaire fédéral a eue le 22 février avec les représentants des bouchers suisses, ceux-ci ont reconnu l'existence de graves abus dans leur commerce, et la nécessité de publier désormais les noms des négociants fautifs. Il résulte d'une lettre-circulaire adressée aux journaux radicaux de la ville fédérale que cet entretien n'a pas eu partout les suites heureuses auxquelles on pouvait s'attendre. Voici quelques détails : En 1914, les charcutiers de Berne prélevaient un bénéfice de 58 %, représentant l'écart entre les prix de gros et ceux de détail. Aujourd'hui, le porc sur pied se vend en moyenne à fr. 80 le kilogramme (de 1 fr. 60 à 1 fr. 90 selon la qualité) ; les prix de détail varient de 8 à 12 fr. 80 le kilo. Le prix moyen des saucisses est de 4 fr. 86, soit 149 % de plus que celui du porc sur pied. Pour la viande de bœuf, le prix de détail est de 3 fr. 60 contre 1 fr. 70 à 2 fr. pour le bœuf sur pied. Le bénéfice réalisé n'a rien d'excessif... pour autant qu'il s'agit vraiment de bœuf et non de vache ; la viande de vache pourrait se vendre meilleur marché que ce n'est le cas aujourd'hui. On devrait, dit la lettre-circulaire, obliger les bouchers à spécifier beaucoup plus en détail la nature de la marchandise qu'ils mettent en vente.

Telles sont les réflexions que l'on peut faire dans la ville fédérale. Nous voulons nous garder de les généraliser, les prix variant beaucoup d'une ville à l'autre. Elles présentent cependant un intérêt indéfectible.

Subsidés à l'horlogerie. — L'« Effort » écrit que 2000 demandes de subsides ont été adressées à la commission de surveillance, qui a déjà distribué environ 60,000 francs. Celle-ci a constaté que certaines fabriques avaient pu prolonger la durée du travail ; elle espère que, si les changes se maintiennent à leur niveau actuel, d'autres entreprises pourront engager des ouvriers.

SOLEURE. — La section de Soleure du parti socialiste a décidé d'exclure du parti M. Edouard Kessler, avocat, député au Grand Conseil, en raison de ses attaques lors des élections du Grand Conseil contre les chefs extrémistes du parti socialiste, attaques parues dans un journal radical et publiées sous un pseudonyme. M. Kessler a déclaré au « Volk » que cette décision était illégale et qu'aucune occasion de se défendre ne lui avait été donnée.

ZURICH. — Le secrétariat des paysans suisses invite les agriculteurs à prendre chez eux des enfants qui vont être licenciés de l'école, soit pour un apprentissage agricole de trois ans, soit provisoirement jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi.

SCHAFFHOUSE. — Un grave accident d'automobile s'est produit mardi soir après 22 h. sur la route allant de Schaffhouse à Neuchâtel. Une automobile montée par quatre personnes ayant fait une embardée sur le côté gauche de la route, et une roue arrière s'étant détachée, l'arrière de la voiture a été complètement mis en pièces. L'un des occupants, M. Hermann Zaehler, pharmacien, est mort sur le coup. Deux autres messieurs ont été grièvement blessés. Par contre, le chauffeur est indemne.

VAUD. — Les comptes de la ville de Lausanne pour 1921 accusent un boni de 303,303 fr. 83, sur un total de recettes de 12,195,526 fr.

Le Conseil communal de Lausanne a décidé d'abaisser le prix du gaz à 45 centimes dès la fin de mars, et à 40 dès la fin d'août.

A la foire du 14 mars, à Aigle, il a été amené : 176 têtes de gros bétail, soit : bœufs de 500 à 900 fr. la pièce ; vaches de 1000 à 1400 fr. ; génisses de 600 à 1000 fr. ; 16 chevaux et mules de 700 à 1500 fr. ; 6 moutons de 50 à 90 fr. ; une chèvre à 60 fr. ; 300 porcs de 65 à 800 fr. la paire.

La gare d'Aigle a expédié 19 wagons, contenant 45 têtes de bétail. L'arrivée du bétail valaisan a donné une certaine importance à la foire. Les prix du bétail ont encore baissé.

AVIS TARDIFS

Perdu, mardi soir, entre Bienne et Neuchâtel, un RIDEAU DE COTÉ d'automobile, toile cirée noire, le rapporteur correspondant ou donner adresse, Garage MOSCHARD, Neuchâtel.

Monseigneur et Madame Paul QUARTIER-LA-TENTE ont la joie d'annoncer à leurs amis et connaissances l'heureuse naissance de leur petite Anne-Françoise Neuchâtel, le 15 mars 1922.

Entr'aide Universitaire

Il reste encore un certain nombre de PLACES DE CHOIX pour la Soirée de Bienfaisance de ce soir à la Rotonde.

N'oubliez pas le Thé-Vente

en faveur des Etudiants, dès 2 h. à la ROTONDE

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Paul-Friedrich Asper, technicien, et Wettingen, et Elsa-Louise Kächli, à Neuchâtel. Tell Bégin, maître bûcheron, à Rochefort, et Berthe-Marie Borel, chocolatière, à Neuchâtel. All-Joseph Rebetz, professeur, à Porrentruy, et Yvonne-Véronique Herft, à Neuchâtel. Marcel-Louis Tallardat, employé de banque, à Neuchâtel, et Henriette Piaget, à Boudry. Georges-Edmond Dreyer, architecte, à Verdun, et Hélène-Marie-Louise Barbey, à Neuchâtel. Arthur Kipfer, comptable, de Neuchâtel à Berne, et Marie-Yvonne Schaud, à Villars.

Mariages célébrés

10. Emile-Auguste Tormalot, mineur, et Rosa-Martha von Keenel, ménagère, les deux à Neuchâtel. 11. Battista-Pasquale Piatti, maçon, et Carolina Brattini née Anichini, ménagère, les deux à Neuchâtel. Hermann-Auguste Mariller, manoeuvre, et Rosa Besomi, ménagère, les deux à Neuchâtel.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, de 15 mars 1922

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. / = offre.

Table with columns for Actions, Obligations, and various stock prices. Includes entries like Banq. Nat. Suisse, Soc. de banq., Comp. d'Escom., Crédit suisse, Union fin. genev., Ind. genev. d'gaz, Gaz Marseille, Eco-Suisse élect., Electro Girod, Mines Bor priv., Galsia, paria, Chocol. P.-C.-K., Nestlé, Cauch. S. fin., Centr. charb. ord., 5% Fed. VIII, 5% Fed. IX, 5% Fed. X, 3% Ch. ted. A.K., 3% Différé, 3% Genev.-lots, 4% Genev. 1899, 3% Fr. 1903, Japonais 115.47, Serbe 4%, V. Genev. 1919, 5%, 4% Lausanne, Chem. Foo-Suisse, Jura-Simp, Lombard anc., Ch. Vaud, S. fin. Fr.-Sui, B. hyp. Sued, C. Monc. Egypt., 5% Fed. VIII, 5% Fed. IX, 5% Fed. X, 3% Ch. ted. A.K., 3% Différé, 3% Genev.-lots, 4% Genev. 1899, 3% Fr. 1903, Japonais 115.47, Serbe 4%, V. Genev. 1919, 5%, 4% Lausanne, Chem. Foo-Suisse, Jura-Simp, Lombard anc., Ch. Vaud, S. fin. Fr.-Sui, B. hyp. Sued, C. Monc. Egypt., 5% Fed. VIII, 5% Fed. IX, 5% Fed. X, 3% Ch. ted. A.K., 3% Différé, 3% Genev.-lots, 4% Genev. 1899, 3% Fr. 1903, Japonais 115.47, Serbe 4%, V. Genev. 1919, 5%, 4% Lausanne, Chem. Foo-Suisse, Jura-Simp, Lombard anc., Ch. Vaud, S. fin. Fr.-Sui, B. hyp. Sued, C. Monc. Egypt., 5% Fed. VIII, 5% Fed. IX, 5% Fed. X, 3% Ch. ted. A.K., 3% Différé, 3% Genev.-lots, 4% Genev. 1899, 3% Fr. 1903, Japonais 115.47, Serbe 4%, V. Genev. 1919, 5%, 4% Lausanne, Chem. Foo-Suisse, Jura-Simp, Lombard anc., Ch. Vaud, S. fin. Fr.-Sui, B. hyp. Sued, C. Monc. Egypt., 5% Fed. VIII, 5% Fed. IX, 5% Fed. X, 3% Ch. ted. A.K., 3% Différé, 3% Genev.-lots, 4% Genev. 1899, 3% Fr. 1903, Japonais 115.47, Serbe 4%, V. Genev. 1919, 5%, 4% Lausanne, Chem. Foo-Suisse, Jura-Simp, Lombard anc., Ch. Vaud, S. fin. Fr.-Sui, B. hyp. Sued, C. Monc. Egypt., 5% Fed. VIII, 5% Fed. IX, 5% Fed. X, 3% Ch. ted. A.K., 3% Différé, 3% Genev.-lots, 4% Genev. 1899, 3% Fr. 1903, Japonais 115.47, Serbe 4%, V. Genev. 1919, 5%, 4% Lausanne, Chem. Foo-Suisse, Jura-Simp, Lombard anc., Ch. Vaud, S. fin. Fr.-Sui, B. hyp. Sued, C. Monc. Egypt., 5% Fed. VIII, 5% Fed. IX, 5% Fed. X, 3% Ch. ted. A.K., 3% Différé, 3% Genev.-lots, 4% Genev. 1899, 3% Fr. 1903, Japonais 115.47, Serbe 4%, V. Genev. 1919, 5%, 4% Lausanne, Chem. Foo-Suisse, Jura-Simp, Lombard anc., Ch. Vaud, S. fin. Fr.-Sui, B. hyp. Sued, C. Monc. Egypt., 5% Fed. VIII, 5% Fed. IX, 5% Fed. X, 3% Ch. ted. A.K., 3% Différé, 3% Genev.-lots, 4% Genev. 1899, 3% Fr. 1903, Japonais 115.47, Serbe 4%, V. Genev. 1919, 5%, 4% Lausanne, Chem. Foo-Suisse, Jura-Simp, Lombard anc., Ch. Vaud, S. fin. Fr.-Sui, B. hyp. Sued, C. Monc. Egypt., 5% Fed. VIII, 5% Fed. IX, 5% Fed. X, 3% Ch. ted. A.K., 3% Différé, 3% Genev.-lots, 4% Genev. 1899, 3% Fr. 1903, Japonais 115.47, Serbe 4%, V. Genev. 1919, 5%, 4% Lausanne, Chem. Foo-Suisse, Jura-Simp, Lombard anc., Ch. Vaud, S. fin. Fr.-Sui, B. hyp. Sued, C. Monc. Egypt., 5% Fed. VIII, 5% Fed. IX, 5% Fed. X, 3% Ch. ted. A.K., 3% Différé, 3% Genev.-lots, 4% Genev. 1899, 3% Fr. 1903, Japonais 115.47, Serbe 4%, V. Genev. 1919, 5%, 4% Lausanne, Chem. Foo-Suisse, Jura-Simp, Lombard anc., Ch. Vaud, S. fin. Fr.-Sui, B. hyp. Sued, C. Monc. Egypt., 5% Fed. VIII, 5% Fed.

**GENÈVE.** — Un violent incendie a détruit un pèché de maisons à Gy. Une énorme quantité de fourrage est restée dans les flammes. Le bétail a pu être sauvé, ainsi que tout le mobilier. Les dégâts sont évalués à plus de 100,000 francs.

**Chronique zuricoise**

(De notre corresp.)

**Echos du carnaval.**

Dans une précédente correspondance, je vous ai dit les abus révoltants auxquels avait donné lieu le carnaval, en cette bonne ville de Zurich. Un fait qui vient d'être livré à la publicité illustre d'une manière frappante l'amoralité de certaines gens, qui profitent de fêtes du genre de celle qui vient d'avoir lieu pour laisser libre cours à leurs passions. Il s'agit en l'espèce de la «disparition momentanée» d'une fillette de 14 ans, qui, n'étant pas rentrée à la maison, fut l'objet de recherches de la police. Cette dernière finit par découvrir l'enfant dans l'appartement d'un maître machiniste, qui avait emmené celle-ci au sortir d'un bal masqué et l'avait gardée chez lui. Je n'ai pas besoin de vous dire que le malpropre personnage a été immédiatement arrêté.

La presse zuricoise s'alarme avec raison de ce qu'une jeune fille de 14 ans, qui fréquente encore l'école, puisse participer à des bals travestis; mais je me permets de trouver que leurs protestations sont un peu déplacées en ce moment, c'est-à-dire après que les journaux d'ici, y compris les plus sérieux, ont, pendant 10 à 15 jours, assommé leurs lecteurs avec des comptes rendus de bals, que l'on s'efforçait de dépeindre sous un jour brillant. Pendant plusieurs jours, l'on vous a rempli l'imagination des magnificences étalées dans les cabarets, les restaurants à la mode, les hôtels chics, et après cela, l'on s'étonne que des jeunes gens, cédant à l'attrait du mirage que l'on étale complaisamment devant leurs yeux, cèdent à la tentation. Vraiment, en l'occurrence, j'estime que la presse locale aurait des tâches plus utiles que d'encourager indirectement les gens à aller danser, à force de leur parler bals!

En guise de conclusion, je vous cite ces lignes de la «Nouvelle Gazette de Zurich», relativement aux scènes qui se sont déroulées en ville pendant le carnaval:

«Les jours qui viennent de s'écouler montrent quel danger il y a dans la coutume de fêter le carnaval (welche Gefahr der Verrohung des Fastnachtstreiben birgt); ce sera le devoir des autorités scolaires et de police, encore sous l'impression des scènes scandaleuses qui viennent de se produire cette année, d'édicter aussi rapidement que possible des prescriptions claires et radicales pour empêcher à l'avenir que des gens ne s'exhibent dans des costumes inconvenants, que des passants ne soient molestés, que des enfants en âge de scolarité ne rôdent dans les rues jusque tard dans la nuit ou ne fréquentent les bals masqués.»

**Trop de monde**

L'on commence à se demander, à Zurich, si le nombre des conseillers généraux n'est pas trop élevé et s'il n'y aurait pas lieu de le réduire jusque dans une certaine mesure. Le fait est qu'à Zurich, l'on parle beaucoup au Conseil, beaucoup trop, notamment lorsque Messieurs les communistes s'avisent de faire de l'obstruction. Le dit Conseil compte actuellement, si je ne fais erreur, 125 membres; l'on suggère de le réduire à 100, ce qui ne ferait tort à personne, si ce n'est peut-être à certains bavards, et permettrait de réaliser des économies qui ne seraient pas à dédaigner. Réduit de cette manière, le Conseil aurait peut-être plus de facilité d'expédier les affaires courantes, et l'on aurait moins de peine, ainsi que s'en exprime un journal local, de trouver des gens qualifiés pour remplir un mandat. Il est certain, dans tous les cas, qu'en l'état actuel des choses bien des citoyens se font une médiocre idée du pouvoir législatif local, leur opinion s'étayant sur les comptes rendus publiés après les séances du Conseil, et vous savez, pour l'avoir lu souventes fois dans les journaux, qu'il se passe au Conseil général de Zurich, — et ailleurs aussi, — des scènes qui n'ont rien d'un parlementarisme très élevé.

Reste à savoir comment les divers partis accepteraient la suggestion qui vient d'être faite; il faut s'attendre à voir s'élever de véhémentes protestations de la part des intéressés ou des groupes d'intéressés qui se croient peut-être lésés par la réalisation de la mesure en question. Mais il n'y aurait là que demi-mal, si la communauté en retire quelque avantage.

**Un bon mouvement... du fisc**

C'est le «Freisinniger» qui nous le rapporte. Un commis de bureau de Zurich avait déclaré un revenu de 2800 francs, sur quoi le fisc taxa notre jeune homme à 3600 francs, décision contre laquelle un recours fut immédiatement interjeté. Après enquête, la commission de recours établit que le contribuable dont il s'agit avait un revenu de 2656 francs, dont il y avait lieu de déduire encore 198 francs pour primes d'assurances versées. Bien que le dit contribuable eût déclaré 2800 francs, et qu'il ait même paru vouloir accepter une taxation sur la base de 3400 francs, la commission de recours a pris comme base de taxation la somme de 2400 francs; ce faisant, elle a estimé que le fisc n'avait pas le droit de profiter de l'ignorance des lois ou d'une erreur du contribuable, et que son devoir était de taxer celui-ci d'après son gain et sa fortune réels.

A la bonne heure! Si le fisc raisonnait toujours de cette façon, — je prends ici le mot de «fisc» dans son acception la plus générale, — il y aurait moins d'aigreur et de mécontentement justifiés chez beaucoup de contribuables. Mais allez donc voir ce qui s'est passé pour l'impôt de guerre, par exemple, pour ne citer que cet exemple-là; car il y en a beaucoup d'autres, hélas!

**RÉGION DES LACS**

Yverdon. — Il a été amené mardi sur le champ de foire: 85 bœufs, de 1600 à 2500 fr. la paire; 10 taureaux; de 800 à 1200 fr. pièce; 100 vaches, de 600 à 1800 fr. pièce; 35 génisses, de 500 à 900 fr. pièce; 200 petits porcs, de 70 à 80 fr. la paire; 100 porcs moyens, de 120 à 150 fr. la paire.

**CANTON**

Chez les banquiers du canton. — Sur l'initiative du directeur de la Banque cantonale neuchâteloise à Neuchâtel, les chefs et les directeurs de banques du canton, se sont réunis samedi dernier à Avully pour discuter les conditions d'intérêt à appliquer dès le 1er avril prochain. L'initiative d'un groupement cantonal ayant pour but l'unification des conditions de banques et l'étude en commun de questions financières intéressant notre contrée, a été lan-

cée. Une commission, sous la présidence du directeur de la Banque cantonale neuchâteloise, est chargée d'élaborer un projet de statuts. Le groupement cantonal futur serait en quelque sorte l'extension de celui, local, existant depuis quelques années à La Chaux-de-Fonds pour cette place.

Fête cantonale de lutte. — Les lutteurs neuchâtelois (une centaine environ) se préparent à venir à Fleurier le 28 mai prochain; la fête aura lieu sur la magnifique emplacement de Longereuse, celui même de la fête cantonale de gymnastique en 1913. Les gymnastes-lutteurs sont en plein entraînement et l'on assistera à Fleurier à des rencontres de toute beauté entre les «as» de ce beau sport.

Cernier (corr.). — Dans sa séance de mardi soir, la commission scolaire de Cernier a arrêté la date des examens de fin d'année. Ils auront lieu dans la semaine du 3 au 8 avril. Les vacances commenceront dès la fin des examens et seront de 15 jours. La rentrée se fera le 24 avril au matin pour l'école primaire et le 25 avril pour l'école secondaire. La fête des promotions a été fixée au dimanche 16 avril, jour de Pâques.

À l'instar de ce qui s'est fait ailleurs, la commission scolaire s'est déclarée d'accord avec le projet de faire une collecte parmi nos enfants des écoles primaires et secondaires en faveur des enfants russes. Nul doute que, malgré les temps difficiles que nous traversons, cet appel sera entendu, car nous pouvons encore nous estimer heureux en regard des souffrances de cette jeunesse qui meurt de faim. Nous ne pouvons que recommander cette collecte à tous les parents.

La Chaux-de-Fonds. — MM. Edgard Renaud, conseiller d'Etat, et Albert Mathias, préfet, ont remis hier après-midi à 14 heures, au nom du Conseil d'Etat, un fauteuil avec dédicace et armoiries du canton de Neuchâtel, à Mme Marie Bourquin née Bonjour, habitant rue du Pont 2 qui entrerait dans sa centième année.

Malgré son grand âge, la centenaire se porte d'une façon excellente. Sa mémoire est encore parfaitement lucide, mais est plus spécialement fidèle aux choses du passé. A la suite d'un accident survenu il y a deux ans, Mme Bourquin ne peut plus se mouvoir aisément. Depuis cette époque, elle n'est plus sortie de son domicile. Du fait même de ses habitudes ossianières, elle ignore toute une partie de la nouvelle Chaux-de-Fonds; néanmoins elle a vu de sa fenêtre l'incendie du Temple et elle a assisté à la reconstruction du nouvel édifice.

Mme Bourquin s'occupe encore de divers petits travaux, en particulier de tricotages. Sa vue est encore bonne pour son âge.

Veuve à l'âge de 26 ans, Mme Bourquin, pour subvenir à ses besoins, exerça encore pendant plusieurs années son métier de régisseuse. Elle détient un véritable record, puisque depuis 70 ans elle habite dans le même logement. Détail curieux à noter, elle n'a jamais passé de bail avec son propriétaire, car de son temps, on ne s'embarassait guère de papiers. Elle est vraie que la maison qu'elle habite appartient à sa parenté. Les descendants directs de Mme Bourquin, qui sont encore en vie, sont au nombre de douze, soit quatre petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

On conduisit lundi à sa dernière demeure une vénérable arrière-grand-mère. Mme Calame-Dessaules, décédée dans sa 99me année. La défunte devait recevoir d'ici quelque temps le fauteuil traditionnel que le Conseil d'Etat neuchâtelois remet à toute personne entrant dans sa centième année. Mme Calame-Dessaules appartenait à une famille où l'on défie le secret de la longévité, puisque l'une de ses sœurs, Mme F. Dubois-Dessaules est morte l'année dernière, aux Brenets, quelques jours après la célébration de son centenaire. Une seconde sœur, Mme Perret-Dessaules, est encore en vie et a atteint l'âge respectable de 94 ans.

Mme Calame-Dessaules conserva jusqu'au dernier moment toutes ses facultés. Dans son entourage, on espérait pouvoir fêter sous son centenaire, mais deux deuil récents l'aflectèrent douloureusement et contribuèrent à ébranler sa santé, qui jusque-là était demeurée excellente.

On sait qu'un récent arrêté fédéral modifié dans une sensible mesure les allocations de chômage. Le célibataire qui recevait au maximum 5 fr. ne recevra maintenant que 4 fr. Un chômeur ayant à sa charge une personne recevait jusqu'ici 8 fr. En vertu des nouvelles dispositions fédérales, il recevra 7 fr. à partir du 1er avril. Un chômeur ayant deux personnes à sa charge ne recevra plus que 7 fr. au lieu de 9 francs, et ainsi de suite.

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds s'est vivement ému des conditions lamentables que créeraient les ordonnances fédérales du 3 mars. En accord complet avec les autorités du Locle des démarches énergiques seront entreprises afin que les anciennes normes ne soient pas modifiées. Avec une diminution des secours-chômage une impossibilité de vivre se ferait ressentir aussitôt.

Il a été encouragé dans cette voie par le Conseil général qui a décidé, dans sa dernière séance, de demander au Conseil fédéral et aux Chambres de maintenir les normes actuelles.

**NEUCHÂTEL**

Synode indépendant. — Sous la présidence de M. Robert Courvoisier, docteur en droit, le Synode indépendant a discuté la question ecclésiastique dans sa session extraordinaire d'hier. Apparaissant, il a entendu un culte de M. Perrin, pasteur, à Môtiers, et il a honoré, en se levant, le souvenir de deux de ses membres, MM. Chs Opplinger, de Lignières, et François de Montmolin, pasteur et président du Synode lui-même.

On sait qu'avant de se prononcer sur le projet d'union des Eglises nationales et indépendantes, élaboré, après des mois de sérieux et fraternel travail par la commission interecclésiastique dite des Dix-Huit, le Synode indépendant, à l'inverse du Synode national qui l'avait pris en considération immédiatement, avait tenu à consulter d'abord les paroisses, soit le peuple de l'Eglise. Les paroisses ont examiné ce projet durant le cours de l'automne dernier, sérieusement, avec conscience. Celle de Neuchâtel, par exemple, y a consacré quatre séances. La question qui leur était posée les a vivement préoccupées; enfin, dans un vote final, 3836 électeurs sur 14,442 ont donné leur avis. C'est une proportion de 27 %. Ce faible chiffre a étonné, et l'on a beaucoup épilogué sur les 73 pour cent d'indifférents. Peut-être à tort; dans les paroisses où l'on a consulté les membres, non pas seulement dans une assemblée délibérante, suivie d'une votation, mais par bulletin que chacun remplissait en son domicile, la proportion des votants s'est élevée à 87 %. Comme il s'agissait, non point d'une consultation définitive, les Eglises étaient plutôt sollicitées de présenter des vœux et des observations sur le projet des Dix-Huit. Elles n'ont pas manqué de le faire, copieusement, et leurs réponses, dont le rapport de la commission synodale présenté par son président, M. O. de Dardel, a donné le détail ont été très bigarrées, difficiles à résumer; Entre les adversaires de toute fusion au

nombre de 947, et les partisans de l'union sur la base du projet tel quel ou amendé, au nombre de 1246, se trouvent les représentants de solutions moyennes et diverses.

Il en résulte que cette consultation des paroisses a montré que l'Eglise indépendante n'est pas disposée, pour le moment, à se dissoudre pour entrer dans une organisation nouvelle, puisqu'elle ne pourrait le faire qu'à la majorité des trois quarts de ses membres. Les raisons de cette opposition sont nombreuses et variées; le rapport synodal, sans méconnaître la part qu'une certaine crainte de changement et de l'inconnu peut avoir eue dans les décisions paroissiales, constate pourtant que les motifs déterminants ont été d'une nature plus noble, et que l'opinion de l'Eglise ne comporte pas de mésestime de l'Eglise nationale. La question n'était pas mûre encore. Le projet des dix-huit n'a pas rencontré dans son détail l'approbation de l'Eglise, celle-ci n'a pas voulu sacrifier des principes qui lui étaient chers. Il faudrait, pour arriver à une fusion, un mouvement populaire, partant non pas d'en haut, des autorités ecclésiastiques, mais du peuple de l'Eglise, et, pour qu'il se produise, il faudrait que les membres des deux Eglises tout d'abord se rapprochent et travaillent à une fusion spirituelle.

D'autre part, la consultation des paroisses a montré avec évidence que le désir d'un rapprochement, pouvant aboutir un jour à l'union administrative des Eglises sur le terrain de l'indépendance de l'Etat, est généralement senti. Ce résultat suffit à lui seul pour légitimer l'initiative de ceux qui ont posé la question de l'union et pour les encourager.

Tenant compte de ces deux conclusions de la consultation des paroisses, la commission synodale a soumis à l'approbation du Synode les trois résolutions suivantes:

«Le Synode constate que les pourparlers en vue de la constitution d'une nouvelle Eglise neuchâteloise ont échoué sur le terrain administratif.

«La consultation des paroisses a montré, d'autre part, l'existence dans l'Eglise indépendante du désir de travailler avec les chrétiens nationaux à l'établissement du règne de Dieu.

«Les paroisses indépendantes sont invitées à collaborer sur le terrain pratique et dans un esprit fraternel avec les paroisses nationales, lorsque les circonstances locales le permettent.»

A cette troisième conclusion, et pour donner déjà une réalisation pratique à ce qu'il avait décidé, le Synode, sur la proposition d'une quinzaine de ses membres, a décidé de proposer au Synode national la nomination d'une commission interecclésiastique chargée de maintenir le contact entre les deux Eglises. Puis il a entendu et approuvé la lettre que son bureau a rédigée durant une suspension de séance, pour répondre à celle du Synode national.

Rapport. — Un jeune homme qui avait été arrêté, hier matin, pour affaire de meurs a voulu fausser compagnie à un agent qui le conduisait du bureau de la police de sûreté à la conciergerie. Rattrapé à l'Evoles, il fut menotté et mis en prison.

Quarante ans. — On nous écrit:

«M. Auguste Lambert, de notre ville, préside aux destinées de la Société fribourgeoise de secours mutuels de Neuchâtel depuis 40 ans. C'est, en effet, le 13 mars 1882 qu'il a été nommé président de cette utile institution. Le fait est assez rare pour que nous puissions le signaler.»

Souscription en faveur des affamés de Russie (Mission Nansen)

P. et M. 3 fr.; anonyme 10; M. B. 5; deux anonymes des Bayards 12; des enfants de la Ilme classe de filles de Couvet 22.10; anonyme, Couvet, 2; dito 10; anonyme 12; petite Aline 3. Total à ce jour: 7034 fr. 10

La souscription sera close le 20 courant

**POLITIQUE**

**Le contrôle interallié**

PARIS, 15 (Havas). — La conférence des ambassadeurs a pris connaissance mercredi du rapport qu'elle avait demandé la semaine dernière au comité interallié de Versailles. Ce rapport conclurait au maintien du contrôle militaire en Allemagne. Il reste toutefois à en déterminer la durée; du côté français, on aurait désiré le maintenir encore pendant une durée de huit ans. Une discussion se serait engagée à ce sujet. Le comte Sforza, ambassadeur d'Italie, qui assistait pour la première fois à la séance, aurait fait une proposition transactionnelle admettant en principe cette durée, mais prévoyant que si l'Allemagne met de la bonne volonté dans l'exécution des clauses militaires du traité de Versailles, la Société des nations pourra avant ce terme être chargée de la surveillance de l'exécution des clauses militaires du traité.

Cette solution aurait reçu l'agrément de la délégation française. Les représentants anglais doivent en référer à leur gouvernement.

**Avant la conférence de Gènes**

ROME, 15 (Stefani). — Les bruits qui courent sur un renvoi probable de la conférence de Gènes sont dénués de fondement. La date du 10 avril est définitive, ayant été acceptée par tous les gouvernements.

RIGA, 15 (Havas). — Les milieux russes soviétiques de Kowno déclarent avoir appris de source bien informée que MM. Lloyd George et Poincaré se seraient entendus sur les conditions sous lesquelles la Russie serait admise à la conférence de Gènes.

- Ces conditions seraient les suivantes:
1. Reconnaissance des dettes russes d'avant la guerre.
  2. Désarmement de l'armée rouge et sa soumission au contrôle d'une commission interalliée.
  3. Création de ports libres dans la Baltique et dans la Mer Noire.
  4. Reconnaissance du traité de Versailles.
  5. Assujettissement du commerce russo-allemand à un contrôle interallié.

Les milieux soviétiques sont à la fois déçus et irrités par cette nouvelle. Ils déclarent vouloir apporter une modification au projet franco-anglais.

**La guerre au Transvaal**

PRÉTORIA, 15 (Havas). — Communiqué officiel du 12 mars. — Zone centrale: L'activité des franco-tireurs continue dans la zone centrale, jusqu'à la ligne nord tenue par nos forces. Le principal objectif de nos troupes est Roxburg, que nos avions survolent.

Dans la zone est, le général Brits continue d'avancer, dans le but de repousser les révolutionnaires qui ont été signalés en face de ses troupes.

**Capitulation de Vortsburg**

JOHANNESBOURG, 15 (Havas). — Après un bombardement de 70 minutes, Vortsburg a capitulé. L'infanterie nettoie les rues.

**Résistance désespérée**

JOHANNESBOURG, 15 (Havas). — Quoique les hommes eussent évacués les maisons de Vortsburg et que les troupes gouvernementales n'y eussent trouvé que des femmes et des enfants, des coups de feu isolés ont encore été tirés de ces maisons. Dans l'une d'elles, on vit une femme armée d'un fusil tirer sur la police qui, exaspérée riposta, tuant la femme. On s'aperçut ensuite, lorsqu'on s'approcha du cadavre qu'il s'agissait d'un homme habillé en femme. Deux femmes portant des drapeaux se placèrent devant quelques-uns des rebelles et des groupes d'enfants en entourèrent d'autres afin d'en faciliter leur fuite.

**Espagne et Suisse**

BERNE, 15. — Le modus vivendi provisoire actuel avec l'Espagne a été prolongé jusqu'à fin mars. La seconde colonne du tarif espagnol sera appliquée en conséquence jusqu'à cette date aux marchandises suisses, les marchandises espagnoles étant, en revanche, admises en Suisse aux taux du tarif d'usage. Les marchandises acheminées avant fin mars seront dédouanées jusqu'au 15 avril encore aux taux de ces tarifs, si les envois expédiés en transport direct parviennent avant ce terme au pays de destination.

**L'argent du chômage**

BERNE, 15. — La conférence des directeurs cantonaux des finances a siégé le 14 mars à Berne, en présence de M. Schulthess, chef du département de l'économie publique, et de M. Pfister, directeur de l'office fédéral du travail. Les directeurs cantonaux des finances ont attiré l'attention sur les difficultés que rencontrent les cantons et les communes pour se procurer les sommes nécessaires à l'assistance de chômeur. Le but de cette conférence était d'exposer la situation existante. Aucune décision ne fut prise.

**Elections municipales fribourgeoises**

FRIBOURG, 15. — Les élections au Conseil général de la ville de Fribourg, qui ont eu lieu dimanche, et dont le dépouillement s'est effectué la nuit dernière, ont donné comme résultats: 46 candidats au parti conservateur, 18 au parti radical et 16 au parti socialiste. Le parti conservateur gagne 8 sièges, dont 4 sur le parti radical et 4 sur le parti socialiste.

**NOUVELLES DIVERSES**

L'affaire Beenen-Robert. — On avait annoncé hier que Beenen, sujet hollandais, blessé à la cuisse par Robert, secrétaire de la F. O. M. H., à Genève, avait déposé une plainte entre les mains du juge d'instruction, malgré l'offre d'une indemnité de 1,000 francs qui lui était faite par l'avocat de Robert. En réalité, cette somme est réclamée et non refusée par Beenen. Robert refuse de la verser, estimant s'être trouvé en état de légitime défense. L'affaire viendra donc prochainement devant la cour correctionnelle. L'accusé est inculpé de «lésions corporelles».

**Les sports**

(De notre corresp. particulier.)

Football-Association. — La 19me journée du championnat suisse bénéficia partout d'un temps superbe, ce qui permit de faire jouer tous les matches prévus au calendrier.

En Suisse romande, Lausanne-Sports affirma ses prétentions pour la place d'honneur, en disposant de Fribourg par 2 à 0. Montreux-Sports, par sa victoire sur le Genève F.C. 3 à 1, évita définitivement la dernière place. Celle-ci sera l'apanage du vaincu de cette partie ou du Fribourg F.C.

En Suisse orientale, le choc principal fut la partie Lucerne contre Bâle, qui se termina par un match nul, chaque équipe marquant deux buts. Lucerne se place par ce résultat ex-aequo avec Bienne, mais avec deux matches de moins. Young Boys se fit reléguer à l'avant-dernière place par Nordstern par 0 à 1.

La Suisse orientale a connu dimanche deux surprises. A Saint-Gall, la ligne d'avants de Blue Stars s'effondra devant la fougue de la défense de Brühl et Blue Stars perdit le match par 1 à 2. Saint-Gall, parti favori dans le match contre Zurich F.-C., subit une défaite de 4 à 0.

Dimanche prochain, les trois leaders Grasshoppers, Lucerne et Servette joueront les parties quasi-décisives. Grasshoppers se heurtera à Blue Stars, qui fera l'impossible pour renouveler son succès du premier tour (0 à 4). Avant ce match, Neumunster et Winterthour se disputent les chances pour la dernière place. Lucerne recevra sur son terrain son dangereux rival de Bienne. Vainqueurs, les bleus peuvent être considérés comme champion de leur région; vaincus, la suprématie pour la première place sera encore en jeu entre Lucerne, Bienne et Bâle. Ce dernier club rencontrera le même jour, et également sur son terrain, Aarau F.C. Les deux équipes sont à égalité de points et le gagnant avancera définitivement à la troisième place. Young Boys et Old Boys liquideront leur différend au sujet de la dernière place à Berne. Pour son 13me match, Servette devra se rendre à La Chaux-de-Fonds, où les Stelliens l'attendent d'un pas ferme. Etoile, en gagnant les quatre matches qui lui restent à jouer, peut espérer passer en troisième position. Le match contre Servette sera-t-il le premier de la série? Avec ces deux clubs, les autres concurrents seront eux aussi sur la brèche. Montreux-Sports attend le favori Chaux-de-Fonds; Genève le Lausanne-Sports et Cantonal ira disputer à Fribourg F.-C. une victoire qui sera particulièrement difficile à remporter.

Les débats publics pour la composition de l'équipe nationale recommencent de nouveau. Minder (Bienne) a été remplacé par Brand (Berne). Notre commission des arbitres ferait bien d'accepter enfin notre point de vue, qui prévoit: 1. changement des deux ailiers, soit Ramseyer à gauche et Brand à droite; 2. remplacement de Probst (Etoile) par Oberhauser

(Nordstern); 3. remplacement éventuel de Desjardins par Genhardt. Il nous semble que ce dernier a fait ses preuves et nous ne cessons de réclamer une équipe nationale satisfaisante au point de vue technique, à la place d'une équipe dans laquelle les intérêts régionaux sont trop prépondérants.

Voici le classement des trois régions: Goals

Suisse romande	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Pour	Contre	Points
Servette	12	7	5	—	24	11	19
Lausanne-Sp.	12	7	4	1	24	12	15
Chaux-de-Fonds	11	6	4	1	29	19	13
Cantonal-Neuchâtel	12	5	3	4	34	22	13
Montreux-Sp.	13	5	2	6	20	28	12
Etoile	10	4	4	5	18	17	9
Genève	12	4	5	6	18	36	7
Fribourg	12	3	2	8	11	33	6

Suisse centrale	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Pour	Contre	Points
Lucerne	10	7	1	2	17	13	15
Bienne	12	6	3	3	25	19	15
Bâle	10	4	3	3	13	12	11
Aarau	11	3	5	3	10	12	11
Berne	11	5	—	6	17	15	10
Nordstern	12	4	2	6	13	20	10
Young Boys	10	3	2	5	19	16	8
Old Boys	10	1	4	5	8	15	6

Suisse orientale	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Pour	Contre	Points
Grasshoppers	11	8	1	2	33	18	17
Blue Stars	11	8	—	3	24	10	16
Zurich	10	5	2	3	22	16	12
Saint-Gall	12	4	4	4	22	22	12
Young Fellows	12	3	3	6	16	23	9
Brühl	12	4	1	7	17	30	8
Winterthour	11	2	4	5	12	19	8
Neumunster	11	2	3	6	11	19	7

A. W.

**DERNIÈRES DÉPÊCHES**

Service spécial de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

**Le nouveau président de la Chambre espagnole**

MADRID, 16 (Havas). — M. Bugalla, conservateur, a été élu président de la Chambre à l'unanimité des 302 votants, en remplacement de M. Sanchez Guerra, appelé à la présidence du gouvernement. Les socialistes se sont abstenus.

**Le nouveau statut de l'Egypte et les puissances**

LONDRES, 16 (Havas). — Le gouvernement britannique a adressé une communication aux gouvernements étrangers pour les informer du nouveau statut de l'Egypte.

**Au Transvaal Capitulation de Vortsburg**

JOHANNESBOURG, 16 (Havas). — On annonce officiellement que Vortsburg a été occupée en totalité et que toute résistance armée est brisée. Les troupes gouvernementales tiennent tous les bâtiments importants. Leurs pertes ont été légères.

**Les opérations**

PRÉTORIA, 16 (Havas). — Un communiqué officiel dit que les opérations à Vortsburg ont été couronnées de succès. Les positions occupées étaient extrêmement fortes, mais elles sont tombées sans que les pertes fussent importantes. Les opérations ont commencé à 11 heures. Vers 15 heures, une résistance s'est manifestée dans la partie sud-ouest des faubourgs. Des renforts ont été envoyés et, à 16 h. 20, on avait raison de la dernière résistance. Il semble certain que le fameux «commando» est totalement maîtrisé.

**Cours des changes**